



Communauté de Communes

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



LA TOUR
MANGIN
FÊTE SES 5 ANS !


Architectes : Nicolas Dehu - Belliere-Manière

Sommaire

Présentation de la collectivité p. 3 à 5

Services

administratifs p. 6 à 8

- Ressources humaines
- Marchés publics
- Service juridique
- Service communication

Finances p. 9 à 13

- Subventions
- Principales dépenses de fonctionnement et d'investissement
- Finances de la Communauté de Communes
- Résultats de l'exercice des budgets annexes 2022

Services techniques

p. 14 à 18

- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- GEMAPI
- Eau potable
- Gestion des déchets
- Voirie
- Voie verte

Aménagement

du territoire p. 19 à 21

- Habitat
- Urbanisme
- Système d'Information Géographique (SIG)
- Application du droit des sols

Transport p. 22

Biodiversité p. 23

- Natura 2000
- Atlas de la Biodiversité Communale

Services à la population p. 24 et 25

Enfance-Jeunesse

p. 26 et 27

- Service Enfance - Jeunesse
- Relais Petite Enfance

Social p. 28

- Chantiers d'insertion

Développement économique p. 29

Tourisme p. 30 et 31

Équipements et actions culturelles et sportifs

p. 32 à 35

- École de Musique Intercommunale (EMI)
- Interventions musicales en milieu scolaire et en EHPAD
- Interventions sportives en milieu scolaire
- Piscine intercommunale
- Les manifestations sportives



Alexandre de Montesquiou

Maire de Montgobert
Président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

Mesdames, Messieurs,

Comme tous les ans, la Communauté de Communes Retz-en-Valois publie son rapport d'activité. Outre la réponse à une obligation légale, cette publication a pour objectif de présenter les actions de la collectivité en faveur du territoire et de ses habitants.

L'année 2022 a été marquée par toutes les démarches du service de gestion des déchets pour anticiper le passage à une nouvelle taxe qui se substituera à celle portant actuellement sur l'enlèvement des ordures ménagères : la tarification éco-responsable. Enquête de terrain, distribution de nouveaux bacs, sensibilisation au tri... autant d'actions locales en faveur de la transition écologique.

Le développement économique a aussi été mis à l'honneur avec la reprise des rencontres inter-entreprises, interrompues à cause de la crise sanitaire, et la candidature à l'appel à projet de l'État dans le cadre de l'« Année de la gastronomie ». Je me félicite de la collaboration de la CCRV avec l'association d'entreprises Entreprendre en Retz Ensemble (ERE), l'APEI des 2 Vallées et le lycée professionnel de Vaumoise pour favoriser l'insertion en milieu professionnel des personnes en situation de handicap.

Autre travail collaboratif de la Communauté de Communes en faveur du territoire et plus particulièrement de notre belle forêt de Retz : le partenariat avec l'ONF et le Centre des monuments nationaux pour l'obtention du label forêt d'exception® reçu cette année.

À travers ce rapport, vous pourrez découvrir les principales missions de notre collectivité et le plein engagement des agents pour faire de l'intercommunalité, un lieu où il fait bon vivre.

Bonne lecture

Le rapport d'activité Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de Communes

Directeur de la publication : Alexandre de Montesquiou

Rédaction en chef : service communication

Conception, réalisation et impression :

DonCameleon.fr

Photographies : © Droits réservés : Communauté de Communes sauf autres mentions et reprises d'affiches
© Adobe Stock

N° ISSN : 2679-5213 (imprimé)

N° ISSN : 2777-4767 (en ligne)



Présentation

la Communauté de Communes Retz-en-Valois

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a la chance de bénéficier d'un territoire historique et de richesses naturelles. Le ru de Retz y prend sa source et la traverse, tandis que la forêt du même nom offre un écrin de verdure à ses habitants ; Le terme « Valois » y a été accolé faisant ainsi référence à l'ancien duché de Valois, dont la CCRV occupe aujourd'hui la partie axonaise.

Véritable pôle intermédiaire entre Soissons, Crépy-en-Valois et Château-Thierry, la Communauté de Communes Retz-en-Valois répond aux différents enjeux que sont l'aménagement du territoire, le développement économique, la protection de l'environnement, le maintien du cadre de vie et des services à la population.

Au 1^{er} janvier 2022,
la Communauté de Communes
Retz-en-Valois c'est :

54 communes



28 980 habitants



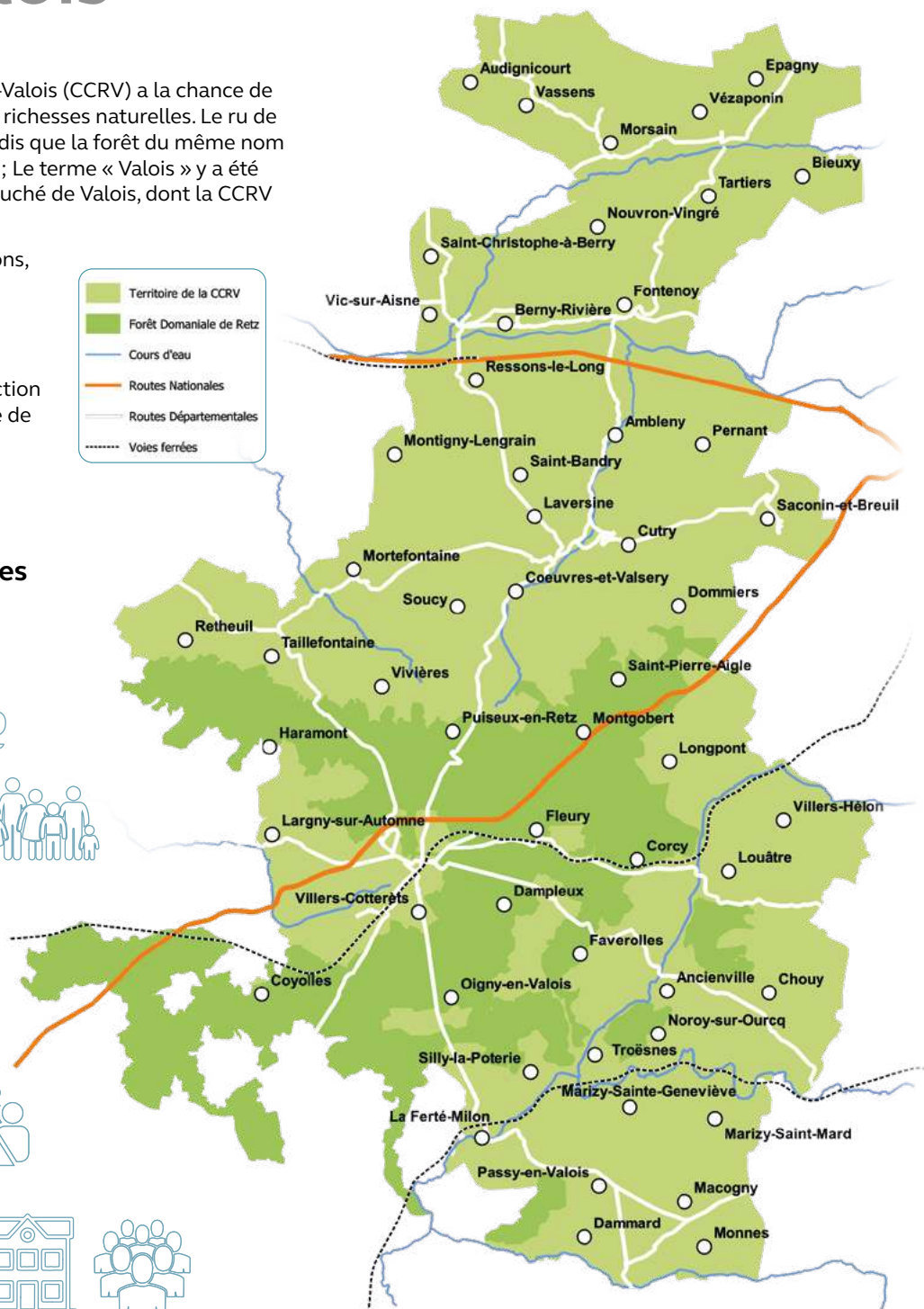
537 km²



10 Vice-présidents
10 membres
de bureau
82 Conseillers
communautaires



10 sites pour
plus de **100** agents impliqués



Une localisation proche des grands pôles

35 min. Roissy-Charles de Gaulle

1 h Paris et Reims

1 h 25 Amiens

1 h 50 Lille

Riche de son patrimoine architectural et de sa forêt



13 000

ha



Les compétences de la CCRV



Aménagement du territoire¹

- Application du droit des sols
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire



Eau et Assainissement¹

- Eau potable
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



Développement économique¹

- Zones d'activité
- Soutien au commerce



Tourisme¹



Environnement²

- Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers
- Déchèteries
- Protection et mise en valeur de l'environnement (Natura 2000, Atlas de la Biodiversité)

Actions sociales²

- Chantiers d'insertion
- Épicerie sociale

Services aux communes et à la population

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion de maisons de services au public (France services)
- Déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire
- Maisons de santé pluriprofessionnelles



Transport²

- Organisation du transport collectif

Équipements et actions culturelles et sportifs²

- Piscine intercommunale
- École de musique intercommunale (enseignement, évaluations, concerts)
- Animations sportives auprès des enfants scolarisés dans les communes rurales
- Évènements culturels (conférences, expositions, théâtre)
- Évènements sportifs (challenge pétanque, Rando-cyclo)

Enfance-Jeunesse²

- Coordination et accompagnement d'une politique Enfance-Jeunesse
- Relais Petite Enfance



Services administratifs



AGENTS
3

Ressources Humaines

Le service des Ressources Humaines assure les principales missions suivantes :

Accompagnement, conseil et veille juridique

- Actualiser les bases de données
- Mettre en œuvre les nouvelles réglementations
- Conseil auprès de la direction et des élus à travers des présentations et des rendez-vous individuels et collectifs, par service ou en assemblée pleine.
- Carrières des agents
- Production de 444 arrêtés et contrats de travail
- Explication et échange avec les agents

Recrutements

- 15 procédures de recrutements menées
- Instauration d'une politique de recrutement et d'une procédure écrite pour chaque poste et chaque besoin

Paies

- 134 paies en moyenne tous les mois
- 1 578 mandats de paies et charges traités par le service RH

Surveillance médicale et conditions de travail

- 79 visites organisées + une vaccination pour 17 agents
- 2 consultations des comités médicaux

Formation

- Organisation de 51 sessions de formation pour 32 agents (inscriptions et suivi)

Gestion prévisionnelle des emplois

et des compétences et gestion de projet

- Travail du projet et proposition de plusieurs solutions opérationnelles
- Analyse des différents projets en RH
- Mise en place d'une plateforme de gestion du temps en relation avec les organisations syndicales
- Réflexion et prise de délibérations sur les cycles de travail

Absentéisme

- 139 arrêts de travail et déclarations associées

Dialogue social

- 4 Comités techniques organisés

Projets menés en 2022

- Adaptation entre le service RH et le prestataire de service de l'outil de gestion du temps et de l'application des nouvelles règles du temps de travail mises en place au sein de la Communauté de Communes, les 1607 heures effectives.
- Travail sur une évolution du RIFSEEP¹ pour tenir compte d'un marché du travail en évolution et d'une politique RH à adapter pour rester opérationnel et compétitif par rapport aux voisins de la CCRV.

¹ Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel



À noter : Un agent peut être amené à exercer des fonctions différentes au sein d'un même service (ex. page 15 : le même agent gère la GEMAPI et l'eau potable).

*TNC : temps non complet



AGENT
1

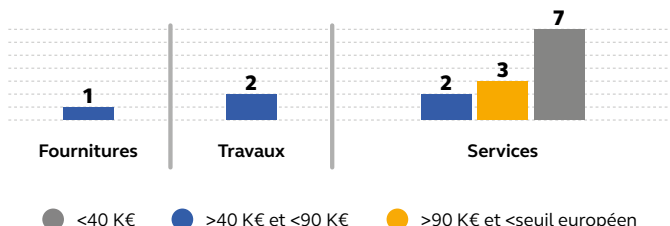
Marchés publics

Commande publique

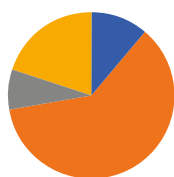
2022 en chiffres :

15

consultations ont été lancées par le service commande publique selon tous types de procédures (procédures adaptées, formalisées et négociées), chiffre stable par rapport à 2021.



Volume des marchés publics en 2022



Travaux : 8%
Groupeement : 20%
Fournitures : 11%
Services : 61%

La mutualisation des achats a perduré sur l'année 2022. Plusieurs groupements de commandes ont été lancés entre la Communauté de Communes et certaines communes membres (vérifications périodiques règlementaires, maintenance et remplacement des extincteurs) soit entre plusieurs communautés (fourniture de composteurs domestiques individuels et d'accessoires liés au processus de compostage pour des Établissements

Publics de Coopération Intercommunale du département de l'Aisne, gestion de l'aire intercommunale d'accueil des gens du voyage à Villers-Cotterêts).

Les principaux marchés conclus en 2022

- **Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif sur le territoire de la CCRV**
214 000 € HT sur 36 mois
- **Fourniture de colonnes aériennes pour l'apport volontaire du verre sur le territoire de la CCRV**
116 259 € HT sur 48 mois
- **Maîtrise d'œuvre pour l'extension de la Maison de santé pluriprofessionnelle intercommunale à Villers-Cotterêts**
99 025€ HT sur 27 mois
- **Location et maintenance du parc de photocopieurs de la CCRV**
maximum 200 000€ HT sur 48 mois
- **Mise en place de barrières de protection des quais de déchèterie à Villers-Cotterêts**
52 228€ HT sur 4 mois
- **Mise en œuvre et animation du document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 (2022-2024)**
112 144€ HT sur 36 mois
- **Organisation de séjours pour des enfants de 8 à 15 ans en février et juillet 2023, hors du territoire de la CCRV**
29 483€ HT sur 7 mois



AGENT
1

Service juridique

Le service juridique ayant accueilli un nouvel agent au 1^{er} octobre 2022, le présent rapport d'activité reprend les dossiers d'octobre, novembre et décembre de cette même année.

Les missions principales du juriste sont les suivantes :

- Conseils juridiques aux élus et aux services dans des domaines variés du droit, anticipation des risques juridiques, contrôle et/ou rédaction des actes

administratifs et contrats.

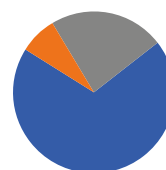
- Gestion de précontentieux et contentieux juridiques.
- Élaboration des dossiers de Bureaux et Conseils Communautaires

Le juriste s'occupe également de la gestion des contrats d'assurance et des sinistres, et assure une veille juridique en lien avec le statut et les activités de la CCRV.

Il est délégué à la protection des données (DPD) au sein de la CCRV, et informe et conseille

les différents services afin de se conformer au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Il doit donc veiller à l'actualisation des procédures et des obligations légales en matière de respect des règles de gestion de données personnelles et de l'ouverture des données publiques. Il assure aussi des missions complémentaires d'agent délégué et correspondant CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Dossiers du service juridique



Gestion des sinistres :
1 dossier

Gestion des contentieux :
3 dossiers

Conseils juridiques aux services et élus : 9 dossiers



AGENTS
3

Service communication

Tous les services de la CCRV font appel au service communication afin de promouvoir les actions qu'ils mènent auprès des 54 communes et des habitants du territoire. La collectivité elle-même doit se faire connaître, tant par les services qu'elle propose que par les compétences que la loi lui attribue. Cette transversalité offre ainsi des missions extrêmement variées aux agents de ce service.

Les moments forts 2022



Le quotidien du service communication c'est :

- La gestion de l'information en ligne :
 - ✓ Site internet
 - ✓ Page Facebook
 - ✓ Application PanneauPocket
- La gestion des publications papier (planning, chemin de fer, rédaction, BAT et distribution) :
 - ✓ Journal communautaire (parution 3 fois par an)
 - ✓ Rapport d'activité (annuel)
 - ✓ Agenda CCRV (semestriel distribué avec le journal)
- La création de supports graphiques (affiches, flyers, invitations...)
- La gestion des relations presse
- La promotion des événements de la collectivité (concerts de l'EMI, sorties touristiques, événements sportifs etc.)
- Le relais de la communication des événements des communes et partenaires
- La gestion des événements officiels (inaugurations,...)
- La communication interne
- La création de signalétique

Subventions

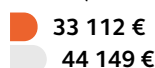
La Communauté de Communes Retz-en-Valois a perçu des subventions de l'État, de la région Hauts-de-France, du département de l'Aisne et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN). Ces subventions ont apporté un soutien aux projets de réfection de voirie, d'assainissement, de voies vertes ou encore au dispositif « Petites villes de demain ».

Montant des subventions 2022

● Montant de la subvention ● Montant du projet

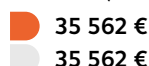
Petites Villes de Demain

ANAH¹/ANCT²



Natura 2000

FEADER³/DREAL⁴



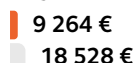
Espaces France Services Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterêts fonctionnement

FNADT⁵



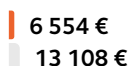
Plateforme e-commerce

Région



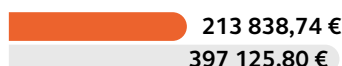
Actualisation du zonage d'assainissement sur la commune de Fleury

AESN⁶



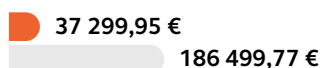
Travaux de voirie sur le territoire de la CCRV

APV⁷



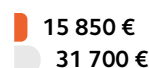
Pose de réseaux d'assainissement sur la commune de La Ferté-Milon (complément de l'aide AESN 2021 de 95 642 €)

DETR⁸



Station d'épuration d'Ambleny études

AESN



Véloroute de La Ferté-Milon à Pierrefonds – études (complément de l'aide FNADT 2021 de 135 000 €)

FNADT/API⁹



Voie verte Montigny Lengrain à Mercin et Vaux (complément aux aides perçues depuis 2018 pour 678 276,30 €)

DREAL



¹ Agence Nationale de l'Habitat

² Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

³ Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

⁴ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

⁵ Fonds National d'Aménagement et du Développement du Territoire

⁶ Agence Eau Seine Normandie

⁷ Aisne Partenariat Voirie

⁸ Dotation Equipements des Territoires Ruraux

⁹ Aisne Partenariat investissement

Principales dépenses de fonctionnement et d'investissement *

Marchés de collecte des déchets

1 280 000 €

Service de transport à la demande et lignes urbaines

861 000 €

Contribution annuelle à la fibre optique

650 000 €

Acquisition de bacs de collecte pour les administrés sur l'ensemble des 54 communes (mise en place de la tarification éco-responsable)

562 000 €

Réfection des voiries communautaires (investissement)

430 000 €

Réfection des voiries communautaires dont nids de poule et fauchage des accotements (fonctionnement)

178 600 €

Fonds de concours versés aux communes (dont 120 000 € à Villers-Cotterêts pour le remplacement de la vidéoprotection et les travaux de centre-ville)

162 000 €

Remplacement de filtres à diatomées à la piscine intercommunale

132 000 €

Élaboration du Règlement Local de la Publicité intercommunale et Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

87 200 €

Mise en place de barrières de quai à la déchèterie de Villers-Cotterêts

62 700 €

Acquisition de composteurs

41 400 €

Achat d'instruments pour les élèves de l'École de Musique Intercommunale

21 400 €

Signalétique dans les déchèteries d'Ambleny et de Villers-Cotterêts

16 000 €

* chiffres arrondis



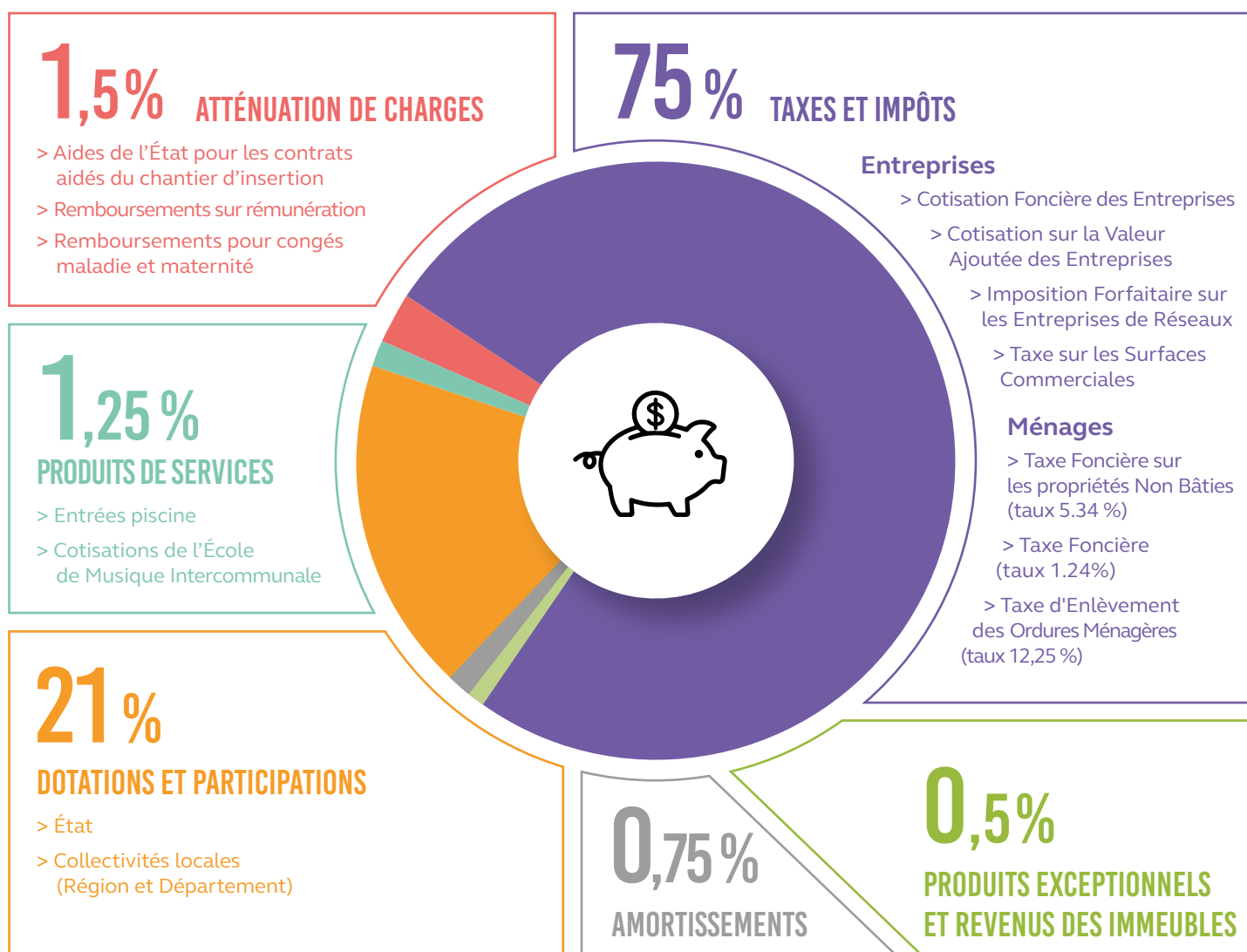
Finances de la Communauté de Communes

En 2022, la CCRV a géré un budget de fonctionnement de près de 16 millions d'euros (hors excédent reporté) au sein de son budget principal. Nous vous présentons ici les grandes lignes, que l'on retrouve d'une année sur l'autre.

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 954 064 €	1 569 704 €	15 924 739 €	16 704 388 €

Les résultats apparaissent hors excédents reportés de 2021 (1 950 538€ en investissement et 4 839 654€ en fonctionnement).

► Recettes de fonctionnement



► Dépenses de fonctionnement

29,70%

ATTÉNUATION DE PRODUITS

- > POUR 83% :
reversement aux communes (fiscalité, transfert de compétence)
- > POUR 17% :
FNGIR (Fonds National de garantie individuelle de ressources)*

*Ce fonds, géré par l'État, permet de diminuer les inégalités de ressources fiscales entre les collectivités. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à celles moins favorisées.

27,5%

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

- > Enlèvement et traitement des ordures ménagères
- > Eau, électricité, gaz pour le chauffage de la piscine et des locaux
- > Prestations de services dont transport à la demande et lignes urbaines
- > Acquisition de petits matériels
- > Organisation d'événements
- > Entretien des terrains

23,15%

CHARGES DE PERSONNEL

- > 67 temps complets
43 temps non complets
- > Gestion des 2 déchèteries
- > Gestion de la piscine
- > Fonctionnement de l'office de tourisme
- > École de Musique intercommunale
- > Enfance-Jeunesse dont RPE (Relais Petite Enfance)
- > Services techniques
- > Pôle aménagement du territoire (dont urbanisme)
- > Services administratifs

13,5%

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

- > Adhésions (type Syndicat des Déchets...)
- > Indemnités
- > Subventions et contributions obligatoires

6%

AMORTISSEMENTS

0,15%

CHARGES FINANCIÈRES EXCEPTIONNELLES

- > Intérêts d'emprunt
- > Subvention exceptionnelle à l'Ukraine

En 2022, la CCRV a investi 2 millions d'euros dans des projets, dont certains se poursuivront en 2023 :



- > Élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)



- > Déploiement de la fibre optique



- > Travaux de voirie pour les communes



- > Aides aux communes pour l'investissement (Fonds de concours)



- > Mise en place de la tarification éco-responsable :
- achats de bacs
- achats de composteurs



- > Déchèteries :
- Barrières de quai à la déchèterie de Villers-Cotterêts
- Signalétique au sein des 2 déchèteries



- > Filtres à diatomées à la piscine intercommunale

Résultats de l'exercice des budgets annexes 2022 (hors excédents)

Budget annexe Assainissement Collectif

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 263 582 €	1 999 326 €	1 258 407 €	1 312 231 €

Budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
703 197 €	481 629 €	67 853 €	127 062 €

Budget annexe Hôtel d'entreprises

Gestion d'un bâtiment à vocation économique situé impasse du Chênois à Villers-Cotterêts
(location de 4 cellules de 250m²)

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
55 722 €	59 587 €	74 282 €	74 282 €



Chantier assainissement collectif



Chantier assainissement non collectif



Hôtel d'entreprises à Villers-Cotterêts

Budget annexe office du tourisme

Budget en régie d'autonomie financière

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 €	0 €	19 820 €	28 942 €

Budget annexe opérations immobilières

Budget à vocation économique

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
37 180 €	37 180 €	84 124 €	62 044 €

Budget annexe *Les Verriers*

Aménagement de la zone d'activité *les Verriers* à Villers-Cotterêts, tenue en comptabilité de stocks

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 309 437 €	2 410 867 €	2 422 107 €	2 309 437 €



Office de tourisme intercommunal



Zone d'activité *Les Verriers*

Services techniques

L'assainissement a pour objet la collecte, l'évacuation et le traitement des eaux usées. Il peut être collectif ou non collectif.

L'assainissement collectif a pour objet la gestion des eaux usées qui arrivent sur le domaine public. Une fois acheminées via le réseau d'assainissement collectif (communément appelé le tout-à-l'égout) ces eaux sont traitées via des stations d'épuration (6 sur le territoire), et peuvent ensuite être rejetées dans le milieu naturel sans risque de pollution. À contrario, on parle d'**assainissement non collectif** lorsque ces eaux usées sont récupérées dans des équipements d'assainissement individuels et que le traitement est assuré sur la parcelle privée.



AGENTS
3

Assainissement collectif



Sur le territoire, la CCRV gère 9 communes en assainissement collectif (Ambleny, Berny-Rivière, Coyolles, La Ferté-Milon, Longpont, Pernant, Ressons-le-Long, Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterêts) via 6 Stations de Traitement des Eaux Usées (ou Stations d'Épuration dites « STEP »). Les réseaux et les Stations d'Épurations sont gérés sous la forme de DSP¹ par les sociétés SAUR et VEOLIA.

La CCRV a réalisé en 2022 :

- La pose d'un nouveau réseau sur la rue du Marché au Blé à la Ferté-Milon (cf photo) : 70m linéaires. Ces travaux ont été réalisés conjointement avec des travaux d'eau potable, mandatés par l'USESA, pour minimiser la gêne occasionnée pour les usagers.
- L'étude de génie civil sur les STEP de Villers-Cotterêts et Vic-Sur-Aisne
- La reprise de l'ensemble des branchements de la rue Léveillé à Villers-Cotterêts
- Les études préalables à la construction de la nouvelle station d'épuration d'Ambleny
- L'extension de réseaux de la rue de Mainville à Ressons-Le-Long.

¹ DSP / Délégation de Service Public : la collectivité confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé

Les chiffres de l'assainissement collectif en 2022

Linéaire de réseau	Nombre de regards de visite	Nombre de postes de refoulement	Stations de traitement des eaux usées	Curage	Inspections télévisées
130 km	+ de 4 000	39	6	20,6 km	2,2 km



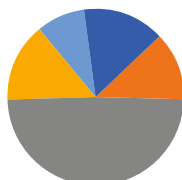
AGENTS
2

Assainissement non collectif (ANC)

Sur les installations des particuliers, le service assainissement non collectif effectue des contrôles obligatoires lors de vente, de création, de réhabilitation ou périodiquement (contrôles de bon fonctionnement).

En 2022 le service assainissement non collectif a réalisé plus de 550 contrôles :

Suivi des contrôles ANC



Conception : 14%
Bonne exécution : 9%
Vente : 15%
Attestation : 13%
Bon fonctionnement : 49%

Chaque année, la CCRV accompagne les propriétaires diagnostiqués non conformes situés en zonage ANC et retenus par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, dans leurs travaux de réhabilitation.

15 communes ont été définies comme prioritaires par l'Agence de l'Eau Seine Normandie :

Audignicourt, Dampleux, Haramont, Marizy-Sainte-Geneviève, Montgobert, Montigny-Lengrain, Morsain, Nouvron-Vingré, Passy-en-Valois, Puiseux-en-Retz, Retheuil, Silly-la-Poterie, Taillefontaine, Tartiers, Villers-Cotterêts.

En 2022, 47 dossiers d'étude à la parcelle et 30 dossiers travaux ont été instruits pour l'obtention de subvention pouvant aller jusqu'à 6 000€.





AGENT
1

GEMAPI

Au 1^{er} janvier 2018, la CCRV s'est vu confier la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) issue des alinéas 1, 2, 5 et 8 de l'article L211-7 du Code de l'Environnement définissant le « Grand cycle de l'eau¹ ».

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des zones humides

Sur le territoire communautaire, trois syndicats de rivières sont présents :

- le **SAGEBA** gérant le bassin versant de l'Automne
- le **Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaise** intégrant entre autre les rus de la Crise, d'Hozier, de Retz, de Vandy, et du Voldon
- le **Syndicat de l'Ourcq Amont et du Clignon** gérant entre autre la Savière, l'Ourcq et le ru d'Allan



AGENT
1

Eau potable

Au 1^{er} janvier 2020, la gestion de l'eau potable a été confiée à la CCRV.

Dans un objectif d'harmonisation de la gestion de l'eau, depuis le 1^{er} janvier 2021, l'ensemble des communes est intégré à l'un des quatre syndicats suivants :

- **Le SESV** : Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois
Service client : 03 23 73 01 51
Service d'urgence : 07 86 25 39 78
- **L'USESA** : Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne
USESA : 03 23 71 02 80
Astreinte Véolia : 0 969 367 261
- **Le SIDEN-SIAN**
Accueil et service d'urgence : 03 23 04 56 00
- **Le Syndicat des eaux de la Région de Neuilly-Saint-Front**
Astreinte Véolia : 0 969 367 261

Contrat de Territoire et Climat (CTEC)

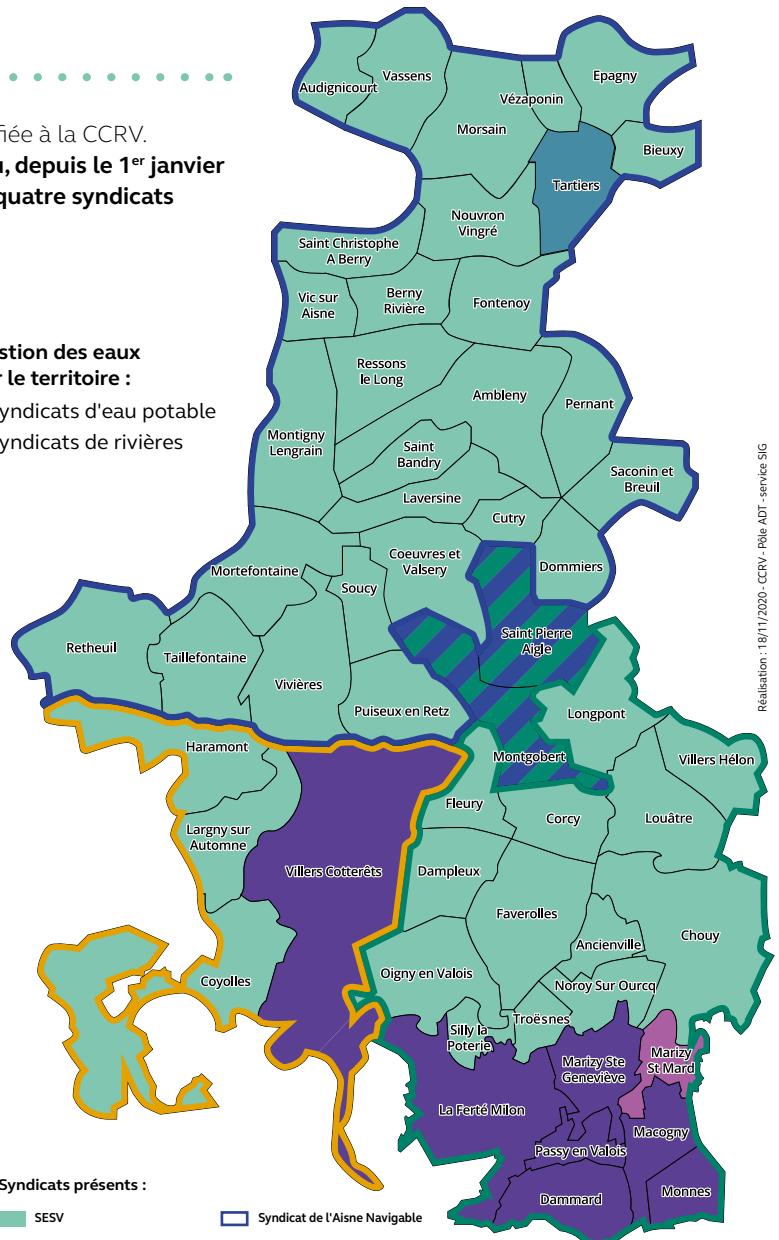
La CCRV s'est engagée dans deux CTEC « Petit cycle de l'Eau² » initiés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie sur les secteurs hydrographiques de l'Ourcq Amont et de l'Automne. Ces contrats constituent un engagement entre plusieurs maîtres d'ouvrages et leurs partenaires financiers sur un programme d'études et de travaux d'une durée de 6 ans.

¹ Le grand cycle de l'eau : cycle naturel entre mers, océans, lacs, rivières, atmosphère, sols et végétaux (pluie, ruissellement, évaporation...)

² Le petit cycle de l'eau: correspond à la domestication de l'eau par l'homme (captage, traitement, distribution, assainissement)

Gestion des eaux sur le territoire :

- Syndicats d'eau potable
- Syndicats de rivières



Syndicats présents :

- SESV
- USESA
- SIDEN-SIAN
- Syndicat des eaux de la Région de Neuilly-Saint-Front
- Syndicat de l'Aisne Navigable
- Syndicat de l'Ourcq Amont
- Présence des deux Syndicats
- SAGEBA



Gestion des déchets

La CCRV assure la collecte des déchets en porte à porte et en apport volontaire sur les 54 communes de son territoire. Les déchets peuvent également être apportés sur les 2 déchèteries : Ambleny et Villers Cotterêts. Leur traitement est délégué au syndicat de traitement Départemental : Valor'Aisne.

L'année 2022 a été principalement marquée par l'enquête et la dotation des nouveaux bacs pour la mise en place de la nouvelle tarification Éco-Responsable. Cela a également engendré une nouvelle organisation du service dont les effectifs ont augmenté en conséquence. La Communauté de Communes dispose, depuis avril 2022, d'un nouveau marché de collecte. Il permet d'unifier les fréquences de ramassage sur l'ensemble du territoire et de travailler avec un prestataire unique, SEPUR, sur les 54 communes.

La collecte en porte-à-porte (PAP)

L'organisation

La collecte en porte-à-porte est réalisée sur le territoire par notre prestataire SEPUR selon les calendriers de collecte établis par le service gestion des déchets de la CCRV.

Enquête/Distribution

6 enquêteurs

+ de 15 000 bacs distribués

23 permanences réalisées au sein des communes



Les chiffres clés

Population INSEE

2020 : 29 643
2021 : 29 361
2022 : 28 980

Ordures Ménagères

2020 : 252 kg/hab
2021 : 251,49 kg/hab
2022 : 215,18 kg/hab

Recyclables

2020 : 51,7 kg/hab
2021 : 56,86 kg/hab
2022 : 63,92 kg/hab

Verre

2020 : 39,5 kg/hab
2021 : 36,24 kg/hab
2022 : 34,28 kg/hab

L'évolution des tonnages (en tonnes)

	2020	2021	2022
Encombrants	73,41	44,64	nc
Déchets verts Villers-Cotterêts	245,86	326,88	nc
Verre en apport volontaire Villers-Cotterêts	289,44	316,94	297,23
Verre en porte à porte	742,28	677,21	696,26
Recyclables (bac jaune)	1 531,61	1 669,36	1 852,52
Ordures Ménagères (OM)	7 466,57	7 384,10	6 235,98
TOTAL	10 349,17	10 419,13	9 081,99

Les refus de tri

Il s'agit des déchets déposés dans le bac jaune alors que ce ne sont pas des déchets recyclables. Cela correspond aux erreurs de tri. Les refus de tri sont dirigés vers le Centre d'enfouissement de Grisolles (02) et en valorisation énergétique.

2020

Refus tri :
336,3 tonnes
Taux CCRV :
22 %

2021

Refus tri :
336,3 tonnes
Taux CCRV :
21 %

2022

Refus tri :
504,59 tonnes
Taux CCRV :
25,5 %

Rappel des consignes de tri :

- Tous les emballages se trient
- À déposer en vrac dans le bac, pas de sac

La Collecte en apport volontaire (AV)

Ce sont 32 nouvelles colonnes à verre qui ont été installées en septembre 2022 sur Villers-Cotterêts. Les emplacements ont été définis afin d'augmenter la proximité des colonnes et densifier le réseau.



Les déchèteries

L'organisation

Les gardiens vous accueillent toute l'année sur les deux déchèteries intercommunales.

Une convention avec la CARCT (Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry) permet aux habitants des 12 communes de l'ex-CCOC de se rendre à la déchèterie de Neuilly-Saint-Front.

Une benne pour les déchets verts reste à disposition des usagers à La Ferté-Milon du 1^{er} avril au 30 octobre.

Carte d'accès déchèterie

L'accès aux déchèteries s'effectue sur présentation d'une carte d'accès.

Les particuliers résidant sur la CCRV ont un accès gratuit.

Pour les professionnels, l'accès est payant selon le type de déchets.

En 2022, 1 264 cartes ont été délivrées.

Pour l'accès à la déchèterie de Neuilly-St-Front, la demande de carte d'accès se fait auprès de la CARCT.



L'évolution des tonnages en déchèterie

	2020	2021	2022
Encombrants	2 048,10	2 392,62	2 081,92
Déchets verts	1 494,78	2 220,42	2 044,94
Bois	573,21	648,88	592,64
Gravats	1 410,68	1 679,64	1 596,64
Métaux	260,58	300,78	275,54
Cartons/papiers	72,34	107,30	113,98
DEA (ameublement)	494,98	711,38	724,20
D3E (électriques et électroniques)	221,68	258,27	236,27
Déchets divers (piles, néons, huiles, pneus,...)	91,83	115,84	117,46
TOTAL	6 668,18	8 435,13	7 783,59

69 417 visites recensées en 2022 sur les deux déchèteries de l'intercommunalité

Deux opérations de collecte de l'amiante ont été réalisées sur les deux déchèteries. Cela représente 7,52 tonnes collectées et traitées en 2022.

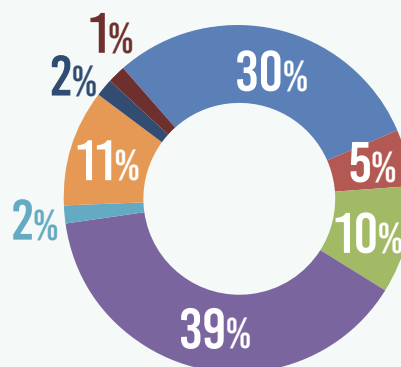
Taux de valorisation des apports en déchèteries

2020 : 54 %
2021 : 57,80 %
2022 : 59,25 %

Indicateurs financiers

Les recettes de 2022 proviennent à 80,5 % de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et à 19,5 % des recettes matériaux et soutiens.

Bilan financier des dépenses 2022



Soit 137,22 € HT par habitant
hors recettes et soutiens

- **COLLECTE** (porte-à-porte et apport volontaire : OMR, recyclables, verre PAP et AV, déchets verts, encombrants)
- **DÉCHÈTERIE** (transport, location)
- **TRAITEMENT DÉCHÈTERIE VALOR'AINNE**
- **TRAITEMENT PORTE-À-PORTE VALOR'AINNE**
- **NEUILLY-SAINT-FRONT** (convention)
- **FRAIS PERSONNEL**
- **DÉPENSES GLOBALES DE LA TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE**
- **AUTRES** (vidéo-surveillance, achat sacs amiante, Programme Local de Prévention des Déchets, opération Hauts-de-France propres, frais régie, contribution Citéo, collecte et traitement benne déchets verts de la Ferté-Milon, logiciel de gestion, dépenses charges, achat matériel, réparations diverses)

La prévention des déchets

Il s'agit de l'ensemble des mesures prises visant à réduire les quantités et la nocivité des déchets produits. En 2022, 382 composteurs ont été délivrés à prix réduit et de nombreuses interventions ont eu lieu pour sensibiliser les habitants à travers des animations scolaires, des ateliers et d'un forum.





AGENT
1

Voirie

La CCRV entretien 203.50 km de voiries communautaires réparties sur 45 communes du territoire ainsi que les zones d'activités existantes. Elle assure le fauchage des accotements 3 fois par an, la réparation ponctuelle de chaussée (nids de poule, fissures et faïençage) et l'investissement dans la réfection de chaussée via l'aide du Département (programme Aisne Partenariat Voirie : APV).

Chantiers réalisés en 2022 :

- **Coyolles** rue de la Brasserie sur 1460 ml :
Dérasement d'accotement, Bordures, Enrobés
Coulés à Froid, Gravillonnage bicouche
- **Dampleux** route de Fleury sur 1650 ml :
Dérasement d'accotement et Bordures
- **Saint-Bandry** rue de la Bargaigue sur 1 250 ml :
Dérasement d'accotement, Bordures,
Enrochement, Gravillonnage bicouche
- **Soucy** route de Soucy à Vivières sur 1 320 ml :
Dérasement d'accotement, Gravillonnage
bicouche
- **Mortefontaine** route de Taillefontaine et route
de Vivières sur 2 500 ml :
Dérasement d'accotement, Gravillonnage
bicouche
- **Villers-Cotterêts** ZAE du Chênois sur 200 ml :
Bordure, Enrobés
- **divers travaux d'entretien courant** (Dommiers,
Faverolles, Monnes, La Ferté-Milon)



Chiffres clés 2022 :

- **387 717 €**
de travaux
d'investissement réalisés
- **107 040 €**
de réparations
ponctuelles

Aire des gens du Voyage

La Communauté de Communes agit en faveur des gens du voyage en leur proposant l'accès à une aire d'accueil. Ils peuvent ainsi être accueillis chemin de Compiègne à Villers-Cotterêts, sur une aire composée de 12 places (pour 4 emplacements d'une superficie moyenne de 225 m²) soit 75 m² par place. En 2022, un nouveau gestionnaire a été retenu suite à un groupement de commande réalisé avec 6 collectivités limitrophes dans l'Oise. Il s'agit d'ACGV joignable au 06 70 73 47 97 pour toute information et installation. Une astreinte technique 7j/7 et 24h/24 est disponible au 07 89 07 52 99.



Voie Verte



Les travaux ont débuté fin 2022 par un nettoyage des emprises

Voie Verte Mercin-et-Vaux/Montigny-Lengrain

Les travaux de la voie verte entre Mercin-et Vaux et Montigny-Lengrain, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée qui longe la RN31, ont débuté en 2022.

Un projet défini sur son ensemble

La future voie verte permettra la traversée de la CCRV depuis l'Agglomération GrandSoissons jusqu'à la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise. Les communes de Pernant, d'Ambleny – avec une traversée via un ouvrage d'art sous la RN31 qui sera créé – de Fontenoy, de Berny-Rivière, de Ressons-le-Long et de Montigny-Lengrain constitueront l'itinéraire.

Les matériaux et les aménagements sont déterminés pour satisfaire aux exigences réglementaires. Les équipements de sécurité et mobiliers ont également été choisis pour s'intégrer au mieux au cadre bucolique et dans un devoir de mémoire de ce tracé historique.

Aménagement du territoire



Habitat

Programme Local de l'Habitat (PLH)

Document cadre qui définit la stratégie de l'intercommunalité en matière de logement et d'hébergement, le PLH a été adopté le 10 décembre 2021 à l'issue d'une démarche partenariale.

À travers ce PLH et au regard des enjeux identifiés par le diagnostic, les élus ont souhaité renforcer l'implication de la CCRV dans l'amélioration du parc de logements existants et la remobilisation des logements vacants.

Le PLH définit les 4 orientations stratégiques suivantes :

- 1 Améliorer le parc existant et lutter contre la vacance
- 2 Adapter la production de logements aux besoins réels
- 3 Favoriser l'accès et le maintien dans le logement des publics spécifiques
- 4 Animer et suivre la politique de l'habitat

Ces orientations se déclinent en un programme d'actions comportant une quarantaine de mesures.

L'une de ces mesures prévoit l'instauration d'une aide en faveur de la rénovation énergétique des logements privés. Déployée en mai 2022, cette aide intervient en complément de l'aide de l'État MaPrimRénov' et vise à accompagner tous les ménages dans leurs travaux d'amélioration énergétique.

Labélisation Guichet Unique de l'Habitat (GUH)

Le Guichet Unique de l'Habitat est un service public de proximité destiné à accompagner les habitants dans leurs projets de travaux de rénovation ou d'adaptation de leur logement. À la suite de la candidature qu'elle a déposée en novembre 2021 à l'appel à projets « Mise en place de Guichets Uniques de l'Habitat en région Hauts-de-France », **l'intercommunalité a été désignée lauréate de ce dispositif le 9 mai 2022.**

Cette labélisation lui a été octroyée grâce aux nombreuses actions engagées en faveur de l'amélioration de l'habitat. En effet, **des permanences gratuites sont proposées toutes les semaines par la CCRV dans les communes de Villers-Cotterêts, La Ferté-Milon et Vic-sur-Aisne.** Lors de ces permanences animées par des techniciens de Soliha Aisne, les particuliers peuvent obtenir des renseignements concernant leurs projets de rénovation énergétique ou d'amélioration de leur logement, ainsi que sur les aides et dispositifs d'accompagnement mobilisables.

La CCRV apporte un soutien financier dans le cadre de certains de ces dispositifs :

- **Hauts-de-France Pass Rénovation :** un accompagnement technique et financier qui s'adresse à tous les propriétaires, occupants ou bailleurs, sans conditions de ressources. L'intégralité des coûts de service (1 200 € ou 1 860 €) est prise en charge par la CCRV.
- **Programme d'intérêt Général (PIG) du département de l'Aisne :** un programme destiné aux ménages modestes qui réalisent des travaux de rénovation ou d'adaptation de leur

logement, permettant de mobiliser différents partenaires financeurs (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, Région, Conseil Départemental, CCRV...). En 2022, le montant des aides engagées par la CCRV dans le cadre de ce dispositif s'est élevé à 16 054 € (dont 1 563 € concernant des travaux d'adaptation du logement au vieillissement et à la perte d'autonomie) correspondant à 12 dossiers aidés.



• Aide intercommunale à la rénovation énergétique des logements privés :

aide locale ouverte à tous les propriétaires de logements privés, intervenant en complément de MaPrimRénov'. En 2022, le montant des aides engagées par la CCRV dans le cadre de ce dispositif s'est élevé à 16 563,73 €, correspondant à 17 dossiers aidés.

La CCRV a par ailleurs reconduit l'organisation de balades thermiques en partenariat avec Soliha Aisne. Les communes volontaires ont ainsi pu bénéficier de cet événement aux mois de novembre et décembre 2022, permettant à leurs habitants de découvrir si leur logement semblait bien isolé et de bénéficier de conseils en rénovation énergétique.

Équilibres de peuplement

Mise en place depuis 2020, la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) est une instance partenariale rassemblant la CCRV, les maires des 54 communes de l'intercommunalité, les services de l'Etat, le Conseil Départemental, les bailleurs sociaux et les associations de locataires, d'insertion et de défense des personnes en situation d'exclusion. Elle a pour mission de définir la politique intercommunale d'attribution des logements sociaux, de veiller à l'équilibre de peuplement des quartiers et des communes et de favoriser la mixité sociale.

L'année 2022 a donné lieu à l'aboutissement des travaux d'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID). Ce document définit notamment un système de cotation de la demande pour garantir davantage de transparence et d'équité dans la désignation des candidats et l'attribution des logements. Le système de cotation a été mis en œuvre par les bailleurs sociaux du territoire au mois de mai 2022, suite à l'adoption du plan par la CCRV le 18 mars 2022, après avis favorable de la CIL et de l'État.



AGENT
1

Urbanisme

Révision du PLUi et élaboration du RLPi



En 2020, le Conseil communautaire a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et l'élaboration de son premier Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Pour rappel, **le PLUi détermine la politique d'aménagement du territoire de la CCRV** et fixe les règles d'utilisation et d'occupation du sol applicables sur l'ensemble des 54 communes. **Le RLPi quant à lui est un document d'urbanisme qui détermine les règles en matière d'affichage publicitaire sur le territoire intercommunal.**

Il vise à rendre cohérent et harmonieux cet affichage et permet d'adapter la réglementation nationale aux enjeux et caractéristiques du territoire.

À l'issue d'une phase d'études conduite en 2021, le premier semestre de l'année 2022 a été consacré à la consolidation des grandes orientations du PLUi et du RLPi, ainsi qu'à l'élaboration des règlements écrits et graphiques. De nombreuses réunions de travail et de concertation associant élus et Personnes Publiques Associées ont eu lieu tout au long de cette procédure conjointe de révision du PLUi et d'élaboration du RLPi. En 2022, **5 réunions publiques d'information ont été organisées** afin de présenter les deux projets, l'une d'elles exclusivement dédiée au RLPi. Ces réunions publiques ont permis de recueillir les observations des habitants, commerçants, entrepreneurs et professionnels de l'affichage.

Le **1^{er} juillet 2022, le Conseil communautaire a arrêté les deux documents**, lesquels ont par la suite été soumis aux avis des communes membres et des personnes publiques associées comme exigé par le Code de l'Urbanisme. Le second semestre a ainsi été employé au recueil de ces avis et à l'organisation de l'enquête publique devant intervenir en 2023, avant approbation définitive du PLUi révisé et du RLPi, prévue en juillet 2023.



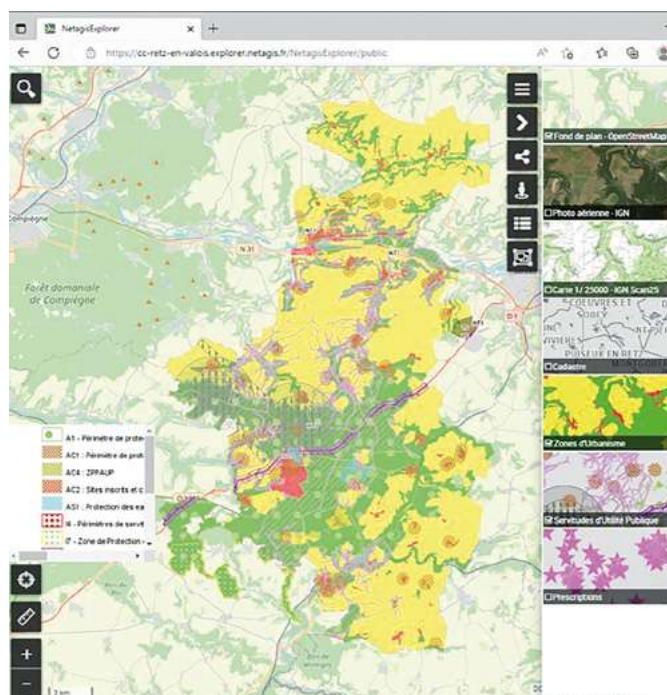
AGENT
1

Système d'Information Géographique (SIG)

La Communauté de Communes met à disposition de ses administrés, de ses communes et de ses agents **un outil de cartographie appelé Système d'information géographique (SIG)**.

Ce logiciel permet de **représenter et analyser des informations localisées, référencées selon leurs coordonnées géographiques, et de les extraire sous forme de carte**. Petit à petit, le SIG Intercommunal poursuit son évolution pour répondre encore plus précisément aux besoins des utilisateurs. Il recense à ce jour les informations cadastrales de la CCRV, le zonage du PLUi ainsi que différentes servitudes et prescriptions applicables aux parcelles, mais aussi les périmètres de protection des monuments historiques, les éléments protégés du patrimoine, le Plan de Prévention du Risque des Inondations (PPRI), ou encore les boisements et leurs périmètres de protection... Certains services à la population y sont également recensés, tels que les arrêts de bus, les parkings, les conteneurs à verre ou à textile des communes, les chemins de randonnée à proximité, les parcs, les écoles, certains commerces et services...

Ce service est accessible au public via le site de la Communauté de Communes, rubrique :
[Vie pratique](#) > [Urbanisme](#) > [Cartographie](#)





Application du droit des sols (ADS)

Instruction des demandes d'autorisation

Le service commun de l'application du droit des sols (SCADS) intervient en prestation de services pour l'ensemble des 54 communes du territoire depuis l'entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Après réception et enregistrement des demandes d'autorisations déposées directement dans les communes, les agents instructeurs, à l'aide d'un logiciel métier, vérifient leur complétude, instruisent les dossiers et rédigent les propositions d'arrêtés validés et signés par les maires.

1 527 dossiers ont été traités en 2022 (- 102 par rapport à 2021 et + 94 par rapport à 2020 ou encore + 377 par rapport à 2019), répartis de la manière suivante :

- **729 certificats d'urbanisme d'information** (CUa)
- **69 certificats d'urbanisme opérationnel** (Cub) – dont 39 accords
- **580 déclarations préalables de travaux** (DP) dont 469 accords
- **128 permis de construire** (PC/PCMI) dont 98 accords
- **13 permis de démolir** (PD) dont 12 accords
- **8 permis d'aménager** (PA) dont 5 accords

Les agents ont reçu de nombreux particuliers et professionnels en rendez-vous tout au long de l'année notamment pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et en vérifier la faisabilité.

À cet effet, **le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Aisne (CAUE) tient une fois par mois des permanences gratuites** pour conseiller les particuliers sur la conception de leurs projets et leur intégration à l'environnement.

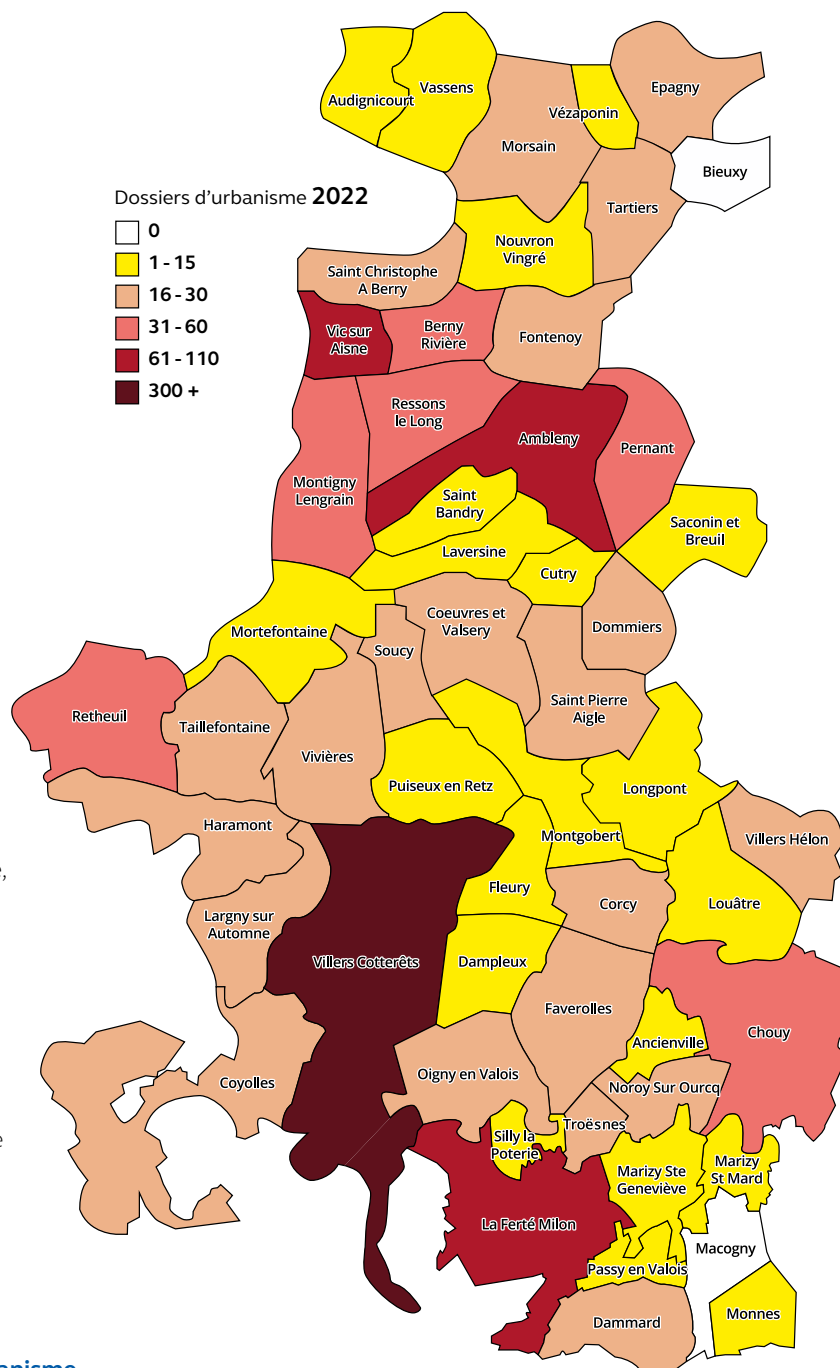
Par ailleurs, les agents du pôle ADT ont effectué plusieurs visites de terrain, notamment pour vérifier la conformité des constructions. Ils sont en relation permanente avec les mairies, les services techniques de la CCRV et les services extérieurs dont l'avis est important pour l'instruction des différents dossiers (gestionnaires de réseaux, pompiers, accessibilité, architecte des bâtiments de France...).

Dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent s'effectuer sous forme électronique. Ce dispositif numérique déployé par la Communauté de Communes permet aux habitants des 54 communes de déposer gratuitement leurs demandes d'urbanisme par voie dématérialisée.

Pour ce faire, rendez-vous sur le site internet de la CCRV, rubrique :

Vie pratique > Urbanisme > Autorisation d'urbanisme



La CCRV est « Autorité Organisatrice de la Mobilité » et notamment des transports publics sur son territoire. Depuis le 1^{er} septembre 2020, compte-tenu de l'évolution de son territoire, la collectivité dispose d'une offre de transport élargie, pour offrir une solution de mobilité à l'ensemble des habitants du territoire, grâce à :

- > **3 lignes urbaines** sur Villers-Cotterêts
- > **1 ligne interurbaine** La Ferté-Milon <-> Villers-Cotterêts
- > **4 services de Transport à la Demande** sur les secteurs de Villers-Cotterêts, La Ferté-Milon, Vic-sur-Aisne et Soissons

Le réseau enrichit son application mobile

Pour faciliter la vie des usagers, une nouvelle version de l'application mobile Villéo-Retzéo (disponible sur Google play et App Store) est disponible depuis mai 2022. Plusieurs nouveautés en faveur de l'attractivité du territoire sont désormais proposées :

- Une rubrique pour les **offres d'emploi du territoire** en partenariat avec Pôle Emploi ;
- Une rubrique pour **localiser les bars, restaurants, hôtels du territoire** en partenariat avec YELP ;
- Une rubrique **sorties cinéma**.

NOUVEAU
L'APPLICATION UTILE
POUR ÊTRE MOBILE !



En plus de ces fonctionnalités, les voyageurs ont toujours accès à la carte interactive pour localiser rapidement les arrêts, et à l'onglet « Train » qui donne les horaires au départ des gares de Villers-Cotterêts et de La Ferté-Milon. Une boutique en ligne est également proposée pour l'achat de titres de transport. Moteur de recherche d'itinéraire, horaires SNCF en temps réel des gares du territoire, horaires des lignes, actus du réseau, offres d'emploi, sorties cinéma... autant d'éléments destinés à simplifier le quotidien et guider les voyageurs sur le réseau.

Depuis son lancement, l'application mobile Villéo-Retzéo a été téléchargée 402 fois.

À la découverte du patrimoine du territoire avec Villéo-Retzéo

Cette campagne a eu pour objectif de montrer les possibilités qu'offre le réseau Villéo-Retzéo pour se rendre sur les lieux culturels et de loisirs. Une occasion également de valoriser les atouts touristiques du territoire et de remettre en lumière le service de transport à la demande.



Ainsi pendant tout l'été, des publications régulières ont animé la page Facebook du réseau et un dépliant a été adressé aux opérateurs touristiques du territoire pour diffusion auprès de leurs clients.

Nous souhaitons recueillir votre avis

Dans un souci d'amélioration continue, différentes enquêtes ont été menées sur le réseau Villéo-Retzéo en octobre 2022 :

- Une **enquête Origine/Destination** pour recenser précisément les flux de déplacement des clients sur l'ensemble des lignes.
- Une **enquête satisfaction** pour disposer d'un retour sur la perception de la clientèle par rapport aux lignes régulières et aux services TAD.
- Une **enquête spécifique à l'arrêt « Léon Blum »** pour mieux comprendre l'utilisation du réseau par les habitants de ce quartier.

On note un excellent taux de satisfaction de 96% sur les lignes régulières et de 95% sur les services de transport à la demande. La qualité de service et le confort à bord sont des points forts énoncés par les voyageurs interrogés.

Évolution de fréquentation du réseau

	Nombre de passagers sur l'ensemble du réseau Villéo Retzéo	Nombre de passagers à la Demande Retzéo	Nombre de passagers sur le réseau urbain Villéo	Nombre de passagers sur les retours garantis SNCF ²
2020 ¹	64 272	5 723	55 528	3 021
2021	75 537 + 6 354 (TAD Soissons)	7 348 + 6 354 (TAD Soissons)	64 304	3 885
2022	83 808 + 7 141 (TAD Soissons)	9 280 + 7 141 (TAD Soissons)	70 828	3 700

¹ Depuis le 1^{er} septembre 2020, le réseau a été élargi sur l'ensemble du territoire.

² Ce service permet aux utilisateurs SNCF d'arriver à l'heure le matin pour prendre leur train. Le retour est également garanti pour les départs en gare de 18h25 et 19h25. Il suffit de réserver la veille.

Informations réseau Villéo-Retzéo

Retrouvez toutes les informations de votre réseau (horaires, infos trafic, e-boutique...) sur www.villeo-retzeo.fr ou sur l'application mobile Villéo-Retzéo.

Les informations sur le réseau du SITUS sont consultables sur mobilinfos.org

Natura 2000



Le Massif forestier de Retz est un site classé en zone spéciale de conservation sur 848 hectares divisés en 3 entités : **le Bois Hariez, le Chapeau des Cordeliers et le Bois de Hautwison.**

Il abrite notamment 3 éléments remarquables, donc à enjeu fort : **les hêtraies acidophile et neutrophiles et le Petit Rhinolophe.**

La coordination menée permet de développer les connaissances et de préserver les conditions favorables du site.

En 2022, la réalisation d'actions s'est poursuivie dans différents domaines :

- **organisation de 2 sorties nature à destination du grand public à l'été 2022**
(Découverte de la flore des sous-bois et des chauves-souris à la Maison Forestière du Bois Hariez)
- **amélioration des connaissances sur les vieux arbres et le bois mort :**
 - analyse comparative des résultats de l'inventaire vieux bois 2021 avec ceux de l'évaluation en 2018 de l'état de conservation des hêtraies
 - surveillance de lutte contre les espèces exotiques envahissantes
 - montage d'un contrat "rétablissement de clairières et de landes"
 - recherche de coléoptères d'intérêt communautaire
- **valorisation de la charte des usagers** (téléchargeable sur le site de la CCRV, rubrique : **Sortir et découvrir > Biodiversité > Natura 2000**)

L'ensemble de ces actions est détaillé dans la lettre d'information annuelle (Lettre d'information n°7) disponible en ligne.



Atlas de la Biodiversité Communale

En 2021, la CCRV a lancé son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) afin de connaître, de préserver et de valoriser le patrimoine naturel du territoire. En 2022 de nombreuses actions ont été menées dans ce cadre :



- **Plusieurs supports de communication** ont vu le jour :
 - création d'un onglet sur le site internet de la CCRV
 - rédaction d'articles dans le journal communautaire
 - création d'un flyer de présentation de la démarche
 - communiqués de presse
 - réalisation d'affiches (réunions publiques, animations grand public)
- **Inventaires complémentaires de la faune et de la flore** sur l'ensemble du territoire par les naturalistes
- **Comité de pilotage** (9/09/2022)
- **Mise en place de deux réunions publiques** pour sensibiliser et informer le public
- **Réalisation de deux conférences des maires** sur la faune protégée du bâti et la pollution lumineuse
- **Réalisation de deux animations grand public** (7 mai "Ornithologue d'un jour" 21 participants et 22 juin "Qui vit dans nos cours d'eau" 3 participants)
- **8 ateliers sur les oiseaux des jardins** ont été réalisés auprès des scolaires du territoire (194 enfants sensibilisés)



© JM Brignon

Services à la population



AGENTS
2

France services

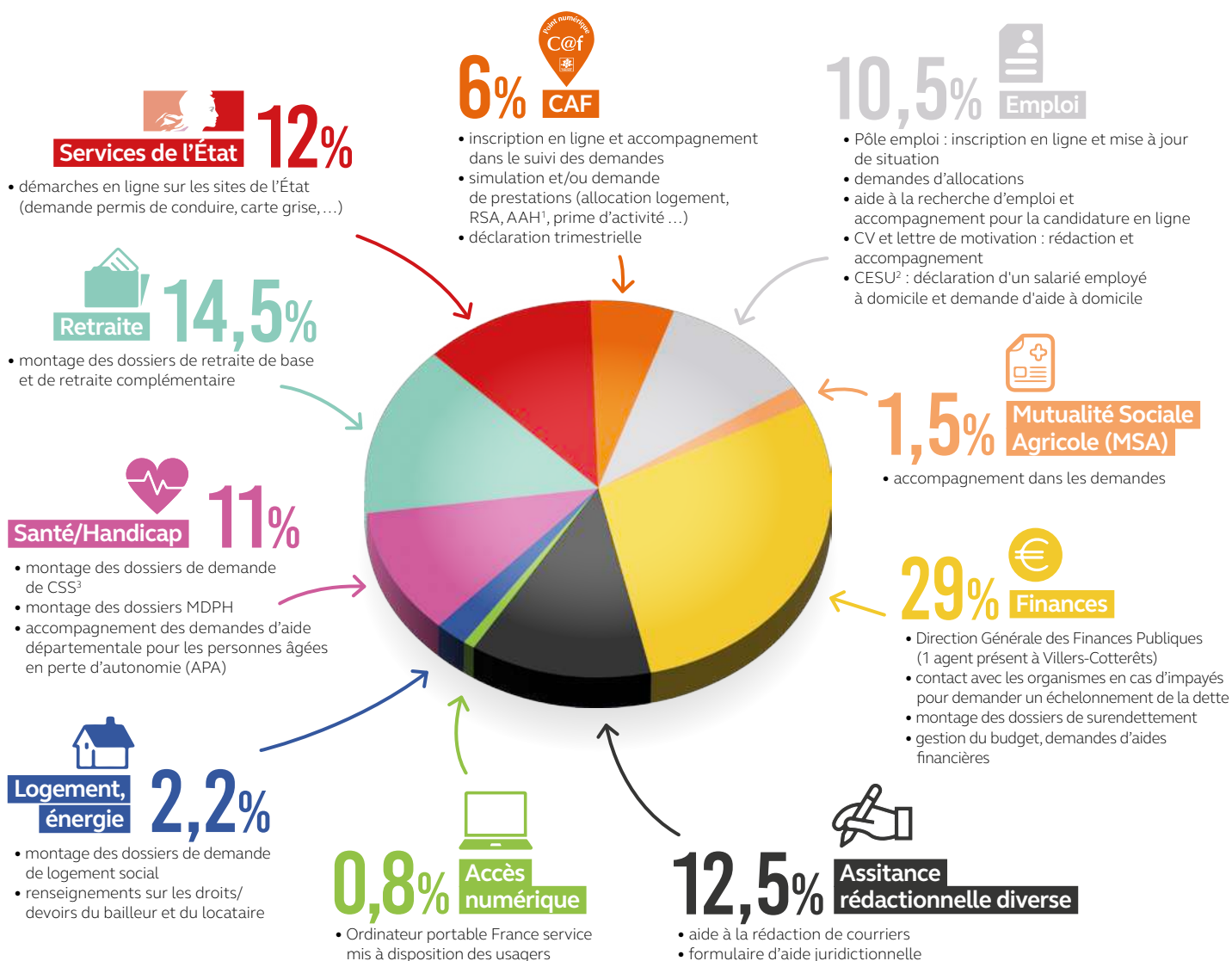
France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires. Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans l'une des deux France services gérées et animées par la CCRV (Villers-Cotterêts et Vic-sur-Aisne).

Les France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien : démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi...

Des ateliers informatiques sont également proposés par l'association Espace de Vie et d'Animation (EVA).

Nombre de demandes traitées par catégorie

En 2022, les France services Retz-en-Valois ont traité **5 118 demandes** réparties comme suit :



¹ AAH : Allocation aux adultes handicapés

² CESU : chèque emploi-service universel

³ CSS : anciennement CMU



Accueil
informations
et orientation



Accompagnement
dans vos démarches
administratives



Mise à disposition
d'outils informatiques
et aide à l'utilisation
des services numériques



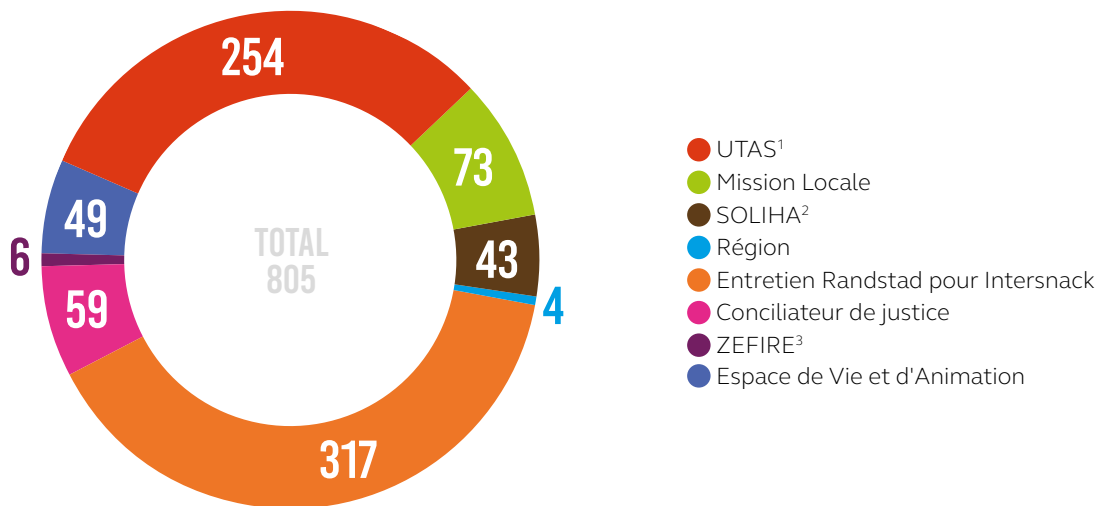
Les permanences des France services

En complément des services du quotidien, les deux France services du territoire ont développé des partenariats avec des acteurs locaux afin de proposer des services diversifiés à travers la mise en place de permanences. En 2022, **2 625 personnes** ont été accueillies dans le cadre de ces permanences.



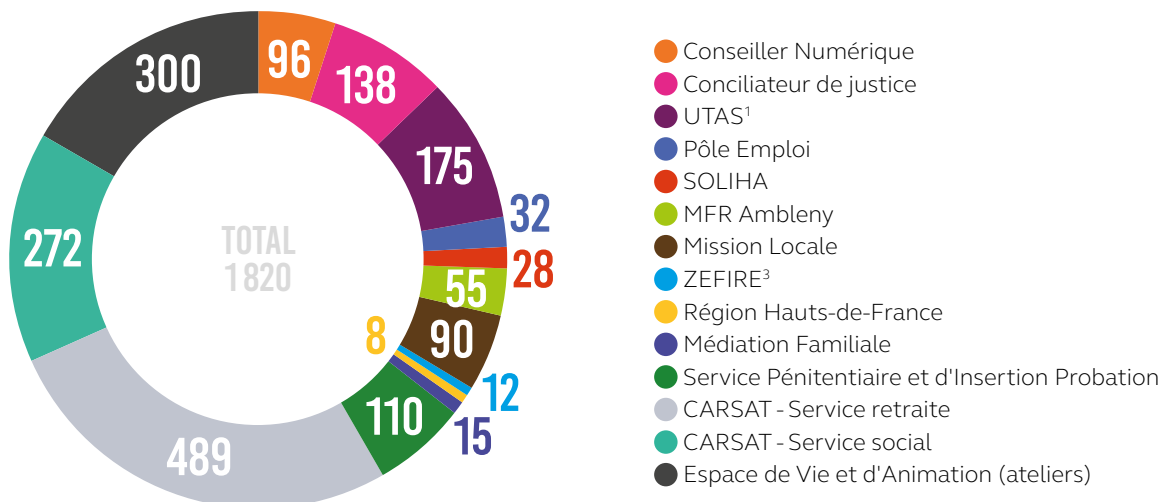
► Permanences France services de Vic-sur-Aisne

Nombre de personnes reçues par permanences/ateliers



► Permanences France services de Villers-Cotterêts

Nombre de personnes reçues par permanences/ateliers



¹ UTAS : Unité territoriale d'action sociale

² SOLIHA AISNE : organisme pour la rénovation de l'habitat

³ ZEFIRE : plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants de personnes en situation de handicap

Enfance - Jeunesse



AGENTS
2

Service Enfance - Jeunesse

Des activités nombreuses et variées pour tous les âges :

Le service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes propose un large panel d'activités en direction des jeunes de **8 à 15 ans** et propose des réponses adaptées au besoin des familles du territoire :

• Sorties « loisirs-jeunes » :

un programme de sorties culturelles et de détente est mis en place de janvier à décembre au rythme de 1 à 2 sorties par mois.

En 2022, **134 inscriptions** ont été enregistrées :

- **68** sur le secteur de Vic-sur Aisne et Nord du territoire
- **47** sur Villers-Cotterêts et alentours
- **8** sur La Ferté-Milon et alentours
- **11 hors territoire**



• Séjours « à la montagne et à la mer » :

- **1 séjour pour 20 jeunes en Savoie** (Crest-Volant) a permis aux jeunes de découvrir les activités de montagne (ski, luge, randonnée en raquettes...). Ils ont été ravis de la beauté du lieu d'hébergement et des nombreuses activités

programmées (visite de chèvrerie, découverte des monuments du village, balades en raquette, ski de fond...).

- **2 séjours à la mer** ont eu lieu à Samer, près de la Côte d'Opale pour **40 jeunes**. Les jeunes ont découvert de nombreux sites des environs : la ville du Touquet, le Cap Gris-Nez, le Boulonnais...

Les jeunes ont profité également des journées : Bagatelle, accrobranche, complexe aquatique d'Hélicéa, parc Nausicaä...

• Sorties « familles » : 18 familles

ont bénéficié de 2 sorties familles (à Fort-Mahon et Center-Parc), soit **90 personnes**.

Ces journées permettent aux enfants et aux parents de passer un moment ensemble et de créer des liens avec les autres familles du territoire.

• Financement pour des formations au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) :

14 jeunes ont bénéficié d'une aide financière pour une formation BAFA et/ou BAFD, soit une enveloppe de **2 400 €**. Le BAFA est une réelle plus-value dans le parcours professionnel d'un jeune. C'est un diplôme qui ouvre la porte des premiers jobs d'été. L'obtention du BAFD permet d'accéder aux postes de directeurs d'accueil de loisirs. Pour certaines structures, c'est également l'occasion d'être accompagnées à se conformer à la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

Vers un nouveau partenariat :

Au 31 décembre 2022, la Communauté de Communes Retz-en-Valois, les syndicats scolaires et les communes partenaires ont signé collectivement une Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocation Familiale de l'Aisne : la Convention Territoriale Globale (CTG). Cette dernière vient en remplacement du « Contrat Enfance Jeunesse » (CEJ) en vigueur jusqu'ici.

L'objectif :

- 1 Ce dispositif permet d'élargir le cadre partenarial existant sur le territoire. En effet, le CEJ était axé sur les volets petite enfance, enfance jeunesse et parentalité. Tout en valorisant l'existant, la CTG propose de nouvelles pistes d'actions telles que l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits ou l'inclusion au numérique.
- 2 L'enjeu est de favoriser la création de nouvelles coopérations, d'identifier des opportunités, de rénover le cadre partenarial avec les acteurs institutionnels, et de mobiliser des ressources dans une recherche de complémentarité et d'efficacité.



La 3^{ème} édition du Forum enfance jeunesse, **organisée conjointement par le Service Enfance-jeunesse et le Relais Petite Enfance**, s'est déroulée le samedi 19 novembre au Collège François 1^{er} de Villers-Cotterêts. Le collège a mis à disposition de nombreuses salles et grâce à cette collaboration, un nouveau public a été accueilli durant cette édition. Près de **280 personnes**, adultes et enfants confondus, ont visité les différents stands. Comme les années précédentes, l'évènement a fait écho à la journée internationale des droits de l'enfant. La **thématique** proposée « **Des formes et des couleurs** », en lien avec « l'expo idéale » d'Hervé Tullet a permis aux services de proposer un travail artistique en amont du forum.



AGENTS
3

Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service gratuit destiné aux enfants, parents, futurs parents et aux professionnels de l'enfance. C'est un lieu d'informations, d'échange et d'animations. En 2022, Retz-en-Valois compte 214 assistants maternels agréés pour 737 places, ainsi que 5 micro-crèches privées (Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterêts), 1 multi-accueil public à Villers-Cotterêts, et 1 halte-garderie itinérante à La Ferté-Milon.

Informations Accompagnement

Pour les parents, les assistants maternels et gardes à domicile

Présentation des différents modes d'accueil du territoire

Accueil collectif et individuel

Ateliers d'éveil

pour les enfants de 0 à 6 ans
accompagnés d'un adulte

L'année 2022 a été marquée par le changement de nom du service : le RAM (Relais Assistants Maternels) est devenu Relais Petite Enfance. Cette nouvelle appellation correspond mieux aux missions du service ; elle a été rendue obligatoire par la loi ASAP¹.

Les nouveautés 2022

Rencontres intergénérationnelles



Depuis février 2022, les enfants et les assistants maternels agréés ont

rendez-vous à la résidence de l'Ourcq (à La Ferté-Milon) pour profiter d'une activité avec leurs aînés. Chacun apporte à l'autre un lien affectif, une ouverture d'esprit ou simplement un moment de distraction. Une formidable expérience !

Inscriptions en ligne : le RPE innove

Face à la profusion d'ateliers d'éveil, une plateforme d'inscriptions permet désormais aux assistants maternels d'effectuer leurs réservations en ligne, à leur rythme, de connaître en temps réel les places disponibles, voire d'annuler leur réservation.

Partenariat : la PMI aussi !

Depuis octobre 2022, des consultations pour les nourrissons sont organisées au sein du RPE par la Protection Maternelle et Infantile de Soissons. Cette proximité permet aux équipes de mieux prendre en charge et orienter les familles qui peuvent ainsi bénéficier d'un large panel de services dédiés à la petite enfance.

Analyse de pratiques

Pour accompagner et soutenir les assistants maternels dans l'exercice de leur profession, le RPE propose des séances d'analyse de pratiques. Animées par une professionnelle formée à l'écoute active, ces temps de parole leur permettent de rompre leur isolement et d'échanger sur leurs éventuelles difficultés.

Les actions récurrentes

Éveil : à chaque matinée, son atelier !

Les assistants maternels et gardes à domicile disposent d'un programme d'activités riche et varié. Ces ateliers gratuits, encadrés par des professionnels, sont propices au développement des enfants et favorisent leur socialisation. Ils ont lieu à La Ferté-Milon, Villers-Cotterêts, Montigny-Lengrain et Chouy.

La matinale des tout-petits pour les familles

Rendez-vous incontournable pour les très jeunes habitants de Retz-en-Valois, les séances sont proposées tous les lundis matin à Montigny-Lengrain et les mercredis matin à Villers-Cotterêts.

Des Ciné-crétifs très plébiscités !



En partenariat avec le cinéma Les Clubs, le Relais propose durant les petites vacances scolaires des ateliers ciné-

créatif en faveur de l'éveil des plus jeunes. Ces matinées sont rythmées par une séance de projection de courts-métrages, suivie d'un atelier créatif sur le thème de la projection.

Mais encore, à destination des professionnels de l'accueil à domicile :

- Le prêt de matériel pédagogique
- Une journée estivale et festive
- Des albums jeunesse à emprunter

En 2022, **243 ateliers d'éveil** organisés :

- **1 285** participations d'assistants maternels
- **2 672** participations d'enfants
- **72** participations de familles

Ainsi, les écoles et les assistants maternels du territoire ont été invités à participer à une réalisation artistique exposée le jour J. La classe de CM2 de l'école Moncond'huy a réalisé de **nombreux dessins** donnant lieu à un concours. Les plus petits, encadrés par leurs « nounous », ont quant à eux proposé un **véritable exposition** avec de belles réalisations.





Chantiers d'insertion

Si les chantiers d'insertion intercommunaux permettent de répondre à des besoins non satisfaits des communes, leur objectif premier reste néanmoins l'insertion professionnelle des agents qui en sont bénéficiaires. Ainsi en 2022, la Communauté de Communes Retz-en-Valois a accueilli sur ses chantiers 29 agents dont 20 bénéficiaires du RSA : 23 hommes et 6 femmes.

Grâce à l'accompagnement mis en place, le chantier Espaces Verts a permis :

- **1 création** d'entreprise multiservices
- **2 CDD** de plus de 6 mois (1 en aide à la personne et l'autre en manutention)
- **1 formation** qualifiante en soudure.

Le chantier maçonnerie a quant à lui déclenché :

- **1 CDI** en tant qu'employé communal
- **2 CDD** de plus de 6 mois sur le chantier du Château à Villers-Cotterêts
- **2 CDDI¹** dans des entreprises individuelles
- **2 sorties qualifiantes** (1 en maçonnerie et l'autre en logistique).

Pour l'ensemble du service, cela représente un total de 73,33 % de sorties positives.

En 2022 les chantiers ont œuvré sur les travaux suivants :

- Entretien des sentiers de randonnée référencés par les communes
- Restauration intérieure des murs de l'église d'Epagny
- Restauration du lavoir de Cœuvres-et-Valsery
- Restauration de l'escalier, du puits et des calvaires de Vic-sur-Aisne
- Restauration intérieure de la salle des fêtes de Nouvron-Vingré
- Fin de la restauration du lavoir de Chouy
- Restauration intérieure de l'église de Noroy-sur-Ourcq
- Restauration intérieure de la salle des associations de Coyolles
- Remise en état de la ravine de Montgobert
- Fin de la restauration du lavoir de Puiseux-en-Retz



Sentiers de randonnée de la Vallée de l'automne



Salle des fêtes de Nouvron-Vingré avant / après



Lavoir de Cœuvres avant / après

¹ Contrat à Durée Déterminée d'Insertion



AGENT
1

Développement économique

Le service développement économique accompagne les entreprises dans leurs projets de développement ou d'implantation mais aussi les créateurs et repreneurs d'activité. Il est le contact local des entreprises pour assurer le relais auprès des partenaires institutionnels ou structures d'accompagnement. Le service est également chargé d'animer le tissu économique par l'organisation d'événements et porte la stratégie de développement économique et de marketing territorial de la collectivité.

Prêts d'honneur Initiative Aisne

La CCRV est membre du réseau Initiative Aisne, acteur associatif pour l'accompagnement et le financement de la création et reprise d'entreprises sur le territoire de l'Aisne. À ce titre, elle contribue tous les ans au fonds de prêt d'honneur et le service développement économique monte les dossiers de demande (prêt sans intérêt ni garantie permettant de renforcer ses fonds propres) des projets locaux pour lesquels un besoin de financement est identifié. En 2022, 6 projets ont bénéficié de ce prêt sur le territoire (4 prêts création d'entreprise, 2 prêts reprise d'entreprise et 1 prêt trésorerie), pour un **total de 75 000 € et de 14 emplois créés ou maintenus**.

Rencontres inter-entreprises

L'année 2022 a marqué le retour des rencontres inter-entreprises après deux ans d'interruption pour cause de crise sanitaire. La première rencontre de l'année a eu lieu le 17 mars au Faubourg Saint-Jean à La Ferté-Milon et avait pour **thématique l'économie circulaire**, en partenariat avec Valor'Aisne et la CCI Hauts-de-France. Cette soirée a réuni plus de cinquante participants, chefs d'entreprises, partenaires et élus. Pour la seconde rencontre, rendez-vous était pris à l'APEI des 2 Vallées à Coyolles pour le traditionnel **« speed-meeting »** d'entreprises : des temps d'échanges riches et conviviaux qui ont réuni une soixantaine de participants.

Appel à projet

« Année de la Gastronomie »

L'association d'entreprises Entreprendre en Retz Ensemble (ERE), l'APEI des 2 Vallées, le lycée professionnel de Vaumois et la CCRV ont travaillé ensemble à l'organisation d'un repas. Cette action s'est inscrite dans l'appel à projet « L'année de la Gastronomie » de l'État visant à promouvoir le secteur

de la gastronomie par l'organisation d'actions locales. Intitulée « Les Tablées de l'inclusion professionnelle en Retz-en-Valois », cette action a été retenue et labélisée par la CCI Hauts-de-France.

Objectif : mettre en avant les travailleurs en situation de handicap et favoriser leur insertion en milieu professionnel.

Ce repas composé de produits locaux, a été préparé par les travailleurs en situation de handicap de l'APEI. Les élèves du lycée professionnel de Vaumois ont assuré l'accueil et participé aux ateliers de préparation : un moyen de créer du lien entre les différentes structures. La CCRV a, de son côté, accompagné la démarche par la rédaction et le dépôt du dossier d'appel à projets, la mise en relation entre les différentes structures, la communication auprès des chefs d'entreprises qui ont été invités à ce repas... Avec une vingtaine de personnes à table, le mardi 14 juin 2022, l'opération a été un succès. À noter que les chefs d'entreprises ont contribué à hauteur de 10€ au repas, ce qui a permis de financer en partie des actions d'insertion.

Convention entre la CCRV et la Chambre de commerce et d'industrie de l'Aisne (CCI Aisne)

Chaque année depuis 2019, la CCRV et la CCI Aisne renouvellent leur convention de partenariat. L'objectif : mobiliser les conseillers de la CCI pour aller à la rencontre des entreprises du territoire. Trois axes d'actions ont été identifiés : **appuyer le développement et la compétitivité des entreprises ; favoriser la transmission des entreprises du territoire et développer les pratiques et usages du numérique**. En 2022, ce sont plus de 120 entreprises du territoire qui ont été en contact avec la CCI pour des besoins divers. 16 ont participé à l'un des quatre ateliers numériques organisés dans les locaux de la CCRV.



© Julien Spilmont (Julien'S Studio)

Convention entre la CCRV et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) des Hauts-de-France

En 2022, la CCRV a renouvelé sa convention avec la CMA des Hauts-de-France pour une période de 2 ans. L'objectif est de renforcer les actions menées par la Chambre sur le territoire et de développer des actions spécifiques en lien avec la stratégie de développement économique intercommunale, tout cela au profit des artisans locaux. 8 actions ont été retenues parmi lesquelles : l'accompagnement des entreprises artisanales dans leur développement ; sensibiliser et informer sur la transmission de leur affaire, accompagner les créateurs et repreneurs d'activité artisanale ou encore former les artisans aux usages des outils numériques par l'organisation d'ateliers. **Sur l'année, les équipes de la CMA sont entrées en contact avec 60 entreprises artisanales, ont réalisé 39 prédiagnostics qui ont abouti à 23 accompagnements dans des domaines variés : numérique, transmission d'entreprise, transition écologique et développement durable ou encore ressources humaines. 19 porteurs de projets ont été accompagnés dans leur processus de création ou de reprise d'entreprise.**



AGENTS
8

Tourisme



Conseil en séjours

L'office de tourisme de Villers-Cotterêts est ouvert **6/7 jours** et le Bureau d'informations touristiques de Berny-Rivière, **5/7 jours d'avril à octobre**.

- **8 637 personnes** qui ont été accueillies (7 445 en 2019)
- **5 887 demandes traitées** : mails, téléphone, courrier, web et réseaux sociaux

Accompagnement des partenaires

- **105 partenaires** : 1 voyageur, 11 producteurs, 8 artistes, 24 activités de loisirs, 10 patrimoines culturels, 33 hébergeurs, 12 restaurateurs, 6 patrimoines naturels :
 - promotion, communication, accompagnement marketing, ...
- **Mailings sur les actualités** à destination des partenaires et mairies
- Mise à jour des offres **Esprit Hauts-de-France**
- Organisation d'un **éductour** à La Ferté-Milon, d'un **atelier de classements** pour les meublés de tourisme et deux **ateliers numériques**
- Accompagnement de projets : **ateliers du CPIE, Mad'Jacques vélo, l'échappée francilienne, forêt de Retz-forêt d'exception®**

Communication

- **Print** : programme des sorties, flyer tour Mangin, flyer groupes Cité Internationale de la langue française, carte touristique, brochure des écrivains du sud de l'Aisne, brochure des producteurs et produits locaux, programme des Journées Européennes du Patrimoine
- **Hors les murs** : **1 workshop presse** à Paris ; **Foire aux dépliants** de l'Aisne ; **Salon « Senioréva »** à Lille : 62 contacts dont 22 groupes ; **Forum de l'enfance** de la CCRV ; **Top Ferté-Milon**
- **Médias** : Émission TV *Les carnets de Julie* ; *Grandeur nature* (émission TV et Podcast) ; articles presse dans l'Union et le Vase communicant ; Blog et réseaux *Mlle bon plan*



Numérique

- **Base de données régionale** : **130 offres** et **274 événements** exploités à l'accueil des offices, sur le web ou sur des applications.
- **Site de l'office** : **17 065 visiteurs** - **47/jour** en moyenne ; **49 938 pages vues** - **137/jour** en moyenne
- **Pages Google vues** :
 - **Tour d'observation du général Mangin** : 770 833
 - **Aire de stationnement de Longpont** : 285 945
 - **Aire de services Villers-Cotterêts** : 145 065
 - **Aire de services de Ressons-le-Long** : 127 859
 - **Aire de stationnement de Villers-Cotterêts** : 116 324
 - **Office de tourisme** : 52 380
 - **Bureau d'information touristique** : 13 387
- **Facebook** : **200 publications** environ, **2 200 j'aime**

Commercialisation

- **Service groupes** : 78 demandes traitées, 52 contrats signés, 788 personnes accueillies et 1092 scolaires/accueil de loisirs sans hébergement, 26 776 € de chiffre d'affaires (dont 16 348€ reversés aux partenaires)
- **Sorties individuelles** : 24 thèmes, 28 dates, 485 participants et 2 873.5€ de chiffre d'affaires
- **Boutique** : 50 références, 485 produits vendus, 2 638€ de chiffre d'affaires.
 - Nouveauté : billetterie Villéo-Retzéo
 - Opération "L'OT fait son marché" : mise à l'honneur de 3 producteurs locaux : Le Miel de Chouy, les Volailles de l'Ourcq et le Safran de Retz qui ont pu être accueillis chacun une demi-journée sur un stand devant l'office lors du marché de Villers-Cotterêts.

Développement

Projets structurants et infrastructures

- **Promotion et entretien** : Tour Mangin (112 232 passages entre le 21 mars 2018 et le 9 décembre 2022) ; Aires de services et stationnements pour camping-cars ; Bois Bertrand (site naturel de 19 ha où scolaires et grand public sont accueillis chaque année par l'office pour y découvrir toute la biodiversité présente)
- **Musée Territoire 14-18** : actions de promotion, d'animation et de sensibilisation à la Grande Guerre. Par exemple : restructuration du Musée Territoire 14-18 ; Refonte du site internet ; création d'un GR Grande Guerre avec boucles sur les territoires pour valoriser les sites importants (toujours en cours en 2023) ; intégration des randonnées MT 14-18 au PDIPR¹ et au site randonner.fr (topofiches) avec Aisne Tourisme
- **PETR²** : actions stratégiques et de promotion :
 - Animation du compte Instagram Tourisme Soissonnais Valois
 - Insertion publicitaire dans le *Petit Futé*
 - Étude sur la mutualisation du tourisme
 - Envoi d'une newsletter hebdomadaire
- **Valois, actions de promotion en partenariat avec le pays de Valois** :
 - Tenue d'un stand Top Ferté-Milon
 - Signature d'une convention commerciale
 - Participation à un eductour sur le pays de Valois
 - Rédaction d'une page Retz-en-Valois sur le site web touristique du pays de Valois
- **Itinérances** : Route d'Artagnan, Randonner.fr, Voies vertes

Taxe de séjour

- 3 841 lits marchants
- 236 374 nuitées
- 175 561€ déclarés
- Productivité des lits marchants : 61,54% (médiane France 53,3)
- Estimation du poids économique : 34 128 360 € (sur la base d'une dépense moyenne nationale par jour et par personne de 87 €)
- Estimation du nombre d'emplois directs et indirects liés aux nuitées touristiques : 568

¹ Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

² Pôle D'Équilibre Territorial Et Rural Soissonnais-Valois



Équipements & actions culturels et sportifs



AGENTS
24

École de Musique Intercommunale et actions culturelles



L'École de Musique Intercommunale Retz-en-Valois (EMI) a pour objectif de favoriser l'accès à la musique au plus grand nombre. Forte de ses deux antennes situées à Vic-sur-Aisne et à Villers-Cotterêts, l'EMI offre la possibilité à tous les habitants du territoire qui le souhaitent de pratiquer un instrument dans une proximité géographique et un cadre structuré avec la garantie d'un enseignement sérieux, dispensé par des professeurs diplômés, tout en respectant la notion de loisir du musicien dit « amateur ».

L'École de Musique Intercommunale s'inscrit dans la directive du Ministère visant à favoriser les pratiques amateurs en accueillant les enfants dès l'âge de 3 ans, tout en accordant un intérêt non négligeable à l'accueil des adultes dans les cours traditionnels ou au sein d'ateliers d'expression artistique : pratique instrumentale, musiques actuelles, classes d'orchestres, musique de chambre, pratique vocale. À la rentrée de septembre 2022, l'école totalisait 320 élèves, âgés de 3 à 84 ans.

Disciplines enseignées

- **Instruments** : Clarinette, flûte à bec, flûte traversière, saxophone, alto, contrebasse, violon, violoncelle, clavier, cor, cornet, euphonium, trombone, tuba, percussions, batterie, tambour, guitare, piano.
- **Ateliers** : musiques actuelles, blues, jazz.
- **Pratiques collectives** : orchestre symphonique, orchestre symphonique junior, orchestre d'harmonie
- **Formation Musicale (FM)** : jardin musical (1 et 2), éveil, initiation, Cycles I et II, FM adultes.
- **Chant** : techniques vocales, chorales.
- **Module** : Yoga du son

Effectifs par discipline

Instruments

Alto 8	Percussions 11
Batterie 6	Piano 48
Chant 9	Saxophone 16
Clarinette 8	Tambour 7
Contrebasse 6	Trombone 4
Cor 5	Trompette 18
Cor Mib 3	Tuba 7
Flûte à bec 9	Violon 35
Flûte traversière 16	Violoncelle 10
Guitare 28	

Pratiques collectives

- Orchestre Harmonie Junior 15
- Orchestre Harmonie Cycle II 22
- Orchestre à Cordes 21
- Orchestre Symphonique 44
- Chorales d'enfants 49
- Atelier Jazz / Ateliers Musiques Actuelles 14

Concerts, événements, actions pédagogiques

Sensibilisations auprès des élèves du territoire :

- **1^{er} avril** : Percussions élèves du groupe Jean Racine, La Ferté Milon (150 élèves)
- **23 et 30 mai** : sensibilisation Eveil musical Maternelles Salanson Villers-Cotterêts (90 élèves)
- **27 juin** : Hautbois école Demoustier, Villers-Cotterêts (94 élèves)
- **22 septembre** : Flûte à bec + éveil, Ambleny et Osly-Courtill (50 élèves)
- **23 septembre** : Flûte à bec + éveil, Berny Rivière, Villers-Cotterêts (50 élèves)
- **26 septembre** : Flûte à bec + éveil, Vic-sur-Aisne, (55 élèves), Morsain, Vézaponin, Épagny (60 élèves)
- **30 septembre** : Flûte à bec + éveil, Pernant et Fontenoy (50 élèves).

Concerts des professeurs / Master Class / Accroche Notes :



- **26 mars** : Master class de saxophone (journée), *Gratuit*
- **26 mars** : Concert du « Trio Kern », (130 personnes), *Gratuit*
- **1^{er} avril** : Accroche Notes « Classes d'orchestre » de l'EMI, La Ferté-Milon (300 personnes), *Gratuit*
- **2 avril** : Percussions en S'Aisne de 14h à 17h30, La Ferté-Milon, (200 personnes), *Gratuit*
- **2 avril** : Concert de l'ensemble de percussions « Hit », La Ferté-Milon (200 personnes), *Gratuit*
- **10 juin** : Concert Musiques Actuelles + Atelier Jazz, Villers-Cotterêts, *Gratuit*
- **12 juin** : Concert « Bande de Hautbois », église St Nicolas, Villers-Cotterêts, (200 personnes), *Gratuit*

Équipements et actions culturelles et sportifs

- **17 juin** : « Accroche Notes » Audition d'élèves, église de Puiseux-en-Retz, (150 personnes) Gratuit
- **21 juin** : Fête de la Musique Prestations des élèves de 17h à 23h
- **2 juillet et 10 septembre** : Portes Ouvertes
- **14 décembre** : « Accroche Notes de Noël », Villers-Cotterêts (300 personnes) Gratuit

Concerts en partenariat avec l'ADAMA :

L'ADAMA (Association pour le Développement des Activités Musicales dans l'Aisne) s'associe à la CCRV pour l'organisation de concerts programmés dans le cadre des « Belles Pages de l'Aisne » et du « Parcours symphonique dans l'Aisne ». Ainsi, la CCRV a apporté son soutien financier, technique et logistique pour les 3 concerts des « Belles pages » de La Ferté-Milon, Villers-Cotterêts et Vic-sur-Aisne ainsi que pour le concert symphonique du 8 janvier à Villers-Cotterêts.

- **8 Janvier** : « Parcours Symphonique », Orchestre de Nouvelle Aquitaine, Villers-Cotterêts, (135 pers), *Gratuit*
- **18 septembre** : « Belles Pages de l'Aisne », Église Notre-Dame, La Ferté Milon, *Gratuit*
- **24 septembre** : « Belles Pages de l'Aisne », Église St-Nicolas, Villers-Cotterêts (149 pers), *Gratuit*
- **10 novembre** : « Belles Pages de l'Aisne », Église de Vic-sur-Aisne, *Gratuit*
- **22 décembre** : « Parcours symphonique dans l'Aisne », Orchestre de Picardie, *Gratuit*



Actions transversales sollicitant les acteurs associatifs et culturels du territoire :

- **Du 11 au 15 avril** : stage de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne accueilli au sein de l'école
- **21 mai** : Prestation des ensembles de flûtes traversières, flûtes à bec, violoncelles et percussions à la Fête

du Château organisée par « Les amis du Château François 1^{er} » parc du château à Villers-Cotterêts.

- **9 décembre** : Prestation des chorales d'enfants de l'EMI à l'inauguration du Marché de Noël.

Actions culturelles

La politique de la CCRV visant à promouvoir une offre culturelle diversifiée sur l'ensemble du territoire s'est amplifiée. La grille tarifaire intègre des tarifs réduits (étudiants, chômeurs et retraités) afin de faciliter l'accès du plus grand nombre à cette offre. Dans cette optique, de nombreux spectacles ont été proposés gratuitement.



- **23 septembre** : Esprit de la Forge, « Envolées musicales », église de Morsain, *Gratuit*
- **30 septembre** : Esprit de la Forge, « Envolées circassiennes », Lagny-sur-Automne, *Gratuit*
- **1^{er} octobre** : Esprit de la Forge, « Envolées marionnettiques », Fontenoy, *Gratuit*
- **1^{er} octobre** : Esprit de la Forge, « Envolées circassiennes », Noroy-sur-Ourcq, *Gratuit*
- **2 octobre** : Esprit de la Forge, « Envolées Musicales » église Cœuvres-et-Valsery, *Gratuit*
- **8 octobre** : Johnny Montreuil, La Ferté-Milon, (92 personnes), payant
- **26 octobre** : « Le bal des enfants », Villers-Cotterêts, *Gratuit*
- **29 octobre** : « La Fontaine Eul Fabuleu », Coyolles, 37 personnes, Payant
- **20 Novembre** : Conférence Aquilon « Abbaye de Valsery », Saint-Pierre-Aigle, *Gratuit*
- **10 décembre** : Conférence Aquilon « Le Château de La Ferté-Milon », La Ferté-Milon, *Gratuit*

Classes CHAM

Une convention de partenariat entre le Collège François 1^{er} et la CCRV a été signée pour l'ouverture d'une **Classe à Horaires Aménagés en Musique** à la rentrée de septembre 2021. La CHAM offre aux élèves motivés la possibilité de **concilier un enseignement musical de qualité et une scolarité respectueuse des programmes de l'éducation nationale**, le tout dans des conditions leur garantissant les meilleures chances de réussite. Les heures d'enseignement général sont assurées par le collège. L'enseignement artistique se partage entre le collège et l'école de musique. Les 2 équipes pédagogiques, collège et EMI, assurent un suivi individuel des élèves. Les élèves peuvent être déjà musiciens ou débutants et ils doivent tous faire preuve d'une grande motivation car cela implique un engagement sur les 4 années de scolarité au collège. Les admissions se font sur dossier et à l'issue d'un entretien d'admissibilité. À la rentrée de septembre 2022, l'effectif était de 21 élèves, répartis comme suit : 9 élèves en 6^{ème} et 12 en 5^{ème}. Dans les 2 ans, la CHAM aura atteint un roulement sur les 4 années du Collège.



Disciplines / Effectifs

Clarinette 1	Violon 1
Cor 1	Violoncelle 1
Flûte à bec 1	Pratique collective 1 ^{ère} année 4
Flûte traversière 8	Pratique collective 2 ^{ème} année 11
Percussions 3	Pratique collective Musique de Chambre 6
Piano 3	
Trompette 2	

- **31 Janvier** : Présentation des instruments enseignés en CHAM par les professeurs de l'EMI à destination des élèves de CM2 des écoles de Dampleux, La Ferté-Milon, la Haute Borne et Léo Lagrange à Villers-Cotterêts afin de présenter la classe CHAM et susciter de nouvelles inscriptions.
- **21 mai** : Prestation de l'ensemble de percussions de la classe CHAM à la Fête du Château organisée par « Les amis du Château François 1^{er} », parc du château à Villers-Cotterêts.
- **12 décembre** : Audition des élèves CHAM.



AGENT
1

Interventions musicales en milieu scolaire et en EHPAD

En 2022, Caroline Mongin Barbier, dumiste au sein de l'École de Musique Intercommunale, est intervenue dans les écoles maternelles et élémentaires du territoire afin de sensibiliser les enfants à la musique.

Ambleny	CP au CM1
Berny-Rivière	CE1 et CE2
Cœuvres-et-Valsery	CP au CM1
Dammard	GS maternelle et CP
Dampleux	CP au CM1
Épagny	CE2 et CM1
Faverolles	GS maternelles et CP
La Ferté-Milon	CP au CM1
Longpont	GS maternelle au CM1
Morsain	CP et CE1
Osly-Courtil*	GS maternelle au CE2
Ressons-le-Long	CP au CM2
Retheuil	PS au CP
Saint-Christophe-à-Berry	GS maternelles et CP
Vic-sur-Aisne	GS maternelle au CE2, ULIS
Villers-Cotterêts	Demoustier : CP et CE Léo Lagrange : CE2 et CM1 Moncond'huy : CP au CE2 Haute Borne : CP au CE2
Vivières	CP au CM2

L'intervenante travaille en accord avec la conseillère pédagogique, l'inspectrice et les enseignants sur la base d'un **projet pédagogique** axé sur la pratique vocale au cycle 2, intitulé « **Autour de la voix** ». Il s'agit d'un travail d'équipe avec les professeurs des classes dans lesquelles elle intervient. Les classes sont réparties sur 3 périodes annuelles. Chaque période comprend entre 10 et 12 séances d'une heure environ et se termine par une restitution devant les familles.

Activités :

Elles sont adaptées au niveau des classes :

- Échauffement corporel-respiration
- Échauffement vocal
- Jeux vocaux
- Chants
- Jeux rythmiques
- Écoute d'extraits musicaux



Par ailleurs, au courant de l'année 2022, Caroline Mongin Barbier a continué d'animer des **ateliers thérapeutiques hebdomadaires à destination des patients atteints de la maladie d'Alzheimer**. Au total, 22 patients des EHPAD François 1^{er} et Grand Bosquet de Villers-Cotterêts ont pu en bénéficier.



AGENT
1

Interventions sportives en milieu scolaire

Chaque année, un éducateur sportif de la CCRV intervient dans les établissements scolaires afin de favoriser la pratique du sport chez les plus jeunes. En 2022, les interventions ont concerné 30 classes allant du CP au CM2, dans les communes d'Ambleny, Berny-Rivière, Chézy-en-Orxois (regroupement scolaire avec Dammard), Cœuvres-et-Valsery, Dampleux, Fontenoy, Haramont, La Ferté-Milon, Lagny-sur-Automne, Longpont, Morsain, Puiseux-en-Retz, Ressons-le-Long, Taillefontaine, Vic-sur-Aisne et Vivières.

Courses de vitesse, relais et obstacles : 11 classes

Floorball : 6 classes

Gymnastique : 12 classes

Jeux de lutte : 10 classes

Kendo : 11 classes

Les lancers : 4 classes

Jeux de ballons géants : 13 classes

Orientation : 1 classe

Quidditch : 3 classes

Tchoukball : 4 classes

Tennis : 4 classes

Basketball : 2 classes

Handball : 6 classes

- **Tchoukball** : sport collectif qui se joue avec un ballon de handball et 2 buts qui sont des trampolines inclinés
- **Kendo** : escrime Japonaise adaptée pour l'école. Pratiquée avec les rituels du kendo mais avec des armes en mousse : kodachi et katana
- **Gymnastique** : sauts avec tremplin sur matelas, évolution sur poutre basse, enchaînement au sol
- **Tennis** : pour une classe, 4 petits terrains avec filets installés sur un vrai terrain de tennis, jeux de ballons géants
- **Jeux coopératifs ou compétitifs** : avec des ballons de 46 cm, 84cm et 102cm de diamètre
- **Lancers** : jeux avec des javelots en mousse, des turbos javelots, des javelots vortex, des disques, des anneaux, des poids de 600g, 1kg, 2kg, des balles comètes avec différentes cibles
- **Quidditch** : sport collectif adapté de l'univers d'*Harry Potter* qui se joue à cheval sur un balai (ou canne) avec des ballons qui ont des fonctions

différentes et 6 buts/ronds

- **Floorball** : sport collectif qui se joue avec une crosse et une petite balle percée
- **Orientation** (en parc)
- **Courses de vitesse** : jeux sur 30m sans obstacles, 30m avec haies, en relai sur circuit ou navette
- **Jeux de lutte** : principalement au sol avec des jeux d'opposition, de préhension, d'équilibres/déséquilibres

Total des interventions en 2022 : 515 sur 16 communes du territoire





AGENTS
8

Piscine intercommunale

L'année 2022 signe la reprise normale des activités, bien que la jauge de 48 personnes ait été maintenue en vigueur jusqu'au 1^{er} juillet.

La piscine intercommunale est gérée par 4 éducateurs et 4 agents d'entretien. Elle accueille 3 principaux types de publics :

- **les scolaires** qui représentent 1/3 du public fréquentant la piscine avec 10 682 élèves accueillis
- **les associations sportives** ont amené 4 381 nageurs (Cercle des nageurs coterréziens - 2 787 ; Subaquatique club coterréziens - 642 et Gymnaste coterrézien - 952).
- **public individuel** recherchant le bien-être, la détente, l'entretien ou la performance sportive : l'essentiel des personnes venant à la piscine. Ils étaient 13 618 en 2022 répartis :
 - **169 leçons** de natation en groupe
 - **224 leçons** de natation individuelle
 - **300 cours** d'aqua-training
 - **12 925 entrées** pour la pratique libre

Au total, la piscine a comptabilisé 28 681 entrées en 2022.

La piscine propose des cours d'aqua-training. Plus exigeant que l'aquagym, ce sport aquatique est idéal pour améliorer sa condition physique et prendre soin de son corps. Pendant la séance, qui dure 45 minutes, les sports aquatiques se succèdent afin de faire travailler l'ensemble des muscles du corps.



Les manifestations sportives

La Rando-Cyclo



La 19^e randonnée organisée par le Cyclo Club de Villers-Cotterêts avec le soutien de la Communauté de Communes a eu lieu le dimanche 22 mai 2022.

Les parcours de cette édition traversaient 40 communes du territoire. Elle proposait 3 circuits routes (32kms, 66kms et 86km), 2 circuits VTT (17 et 38kms) et un circuit pédestre (9kms). La Rando-Cyclo a réuni **106 participants**.

La météo était très favorable.

L'ambiance était à la bonne humeur et aux commentaires très positifs.

Le Challenge Pétanque



Le 6^e challenge pétanque a eu lieu le samedi 27 août 2022 à l'espace Yvan Bretillot de Fontenoy de 14h à 18h.

Le challenge est organisé depuis 2016 en partenariat avec l'association Avenir Pétanque. Les précédentes éditions se sont déroulées à Villers-Cotterêts (2016, 2017 et 2021)

ainsi qu'à Vic-sur-Aisne en 2018 et à Passy-en-Valois en 2019.

Le Challenge se réalise en doublettes et propose un concours de tir et un concours de placement.

Au total, 80 personnes ont profité de cette édition.

La météo était idéale. Le lieu d'accueil ainsi que la très bonne ambiance qui régnait ont favorisé la réussite de l'événement.

Partenaires de l'événement : ACM Ricbourg, restaurant « La Tulipe » de Villers-Cotterêts, Leclerc Villers-Cotterêts, la chèvrerie Myrtille & compagnie de Nouvron-Vingré.

Les recettes ont permis de récolter 416€ pour le Téléthon.



Communauté de Communes

9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 Villers-Cotterêts Cedex
03 23 96 13 01

www.cc-retz-en-valois.fr



@CCretzenvalois



CC Retz-en-Valois- 02600

- **Antenne de la Communauté de Communes Retz-en-Valois**

- **France services - Guichet de Vic-sur-Aisne**

2 et 4 rue Saint-Christophe
02290 VIC-SUR-AISNE
03 23 55 46 54

- **École de Musique Intercommunale**

11 place de l'école
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 52 30

- **France services - Guichet de Villers-Cotterêts**

8 rue Alexandre Dumas
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 55 98 98

- **Office de tourisme Intercommunal**

6 place Aristide Briand
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 55 10

- **Piscine Intercommunale**

- **Relais Petite Enfance (RPE)**

Rue Alfred Juneaux
02600 VILLERS-COTTERÊTS
Piscine : 03 23 72 52 27
RAM : 03 23 96 61 30

- **Pôle Aménagement du Territoire**

35 rue du Général Leclerc
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 61 25

- **Services techniques**

Impasse du Chênois
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 99 84